

Tribune *socialiste*

SPECIAL REGIONS

N° 391 | 5 DÉCEMBRE 1968 | PRIX 1 F



HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ



Dix pages réforme régionale

Déclaration du PSU

Robert Lafont

Olivier Pieret

François Gicquel

Le nouveau plan de stabilisation

Jacques Malterre

Vivoin ou la Sarthe culturelle

Albert Danjou

Les communistes n'aiment pas le PSU

Jean-Marie Vincent

Nous avons souvent dit que les événements de mai étaient la première manifestation éclatante d'un mouvement profond de notre civilisation, mouvement qui ne pouvait que se poursuivre et ressurgir au premier plan de l'actualité, à la première occasion favorable. Nous avons aussi souvent développé l'idée que le dénominateur commun aux revendications et aux actions partielles, parfois confuses, surgies alors,

par
Georges Gontcharoff

était l'aspiration profonde de l'homme de la fin du XX^e siècle à bâtir un ordre social nouveau.

Le problème de la régionalisation est à replacer dans ce cadre politique général.

La démocratie parlementaire est en

cours de disparition car la représentation nationale n'est plus qu'une figuration, tandis que l'exécutif accapare progressivement tous les pouvoirs. L'État n'offre plus au citoyen que le formalisme d'élections espacées que le verbalisme figé des partis traditionnels achève de vider de leur signification. La machine gouvernementale envahit tous les centres de la décision économique. Les respon-

(suite page 3)

LES POINGS SUR LES I
Il n'y a rien de tel
que de causer

Le Président Edgar Faure, avec le brio qu'on lui connaît, a brossé, vendredi soir sur les antennes d'Europe N° 1, un tableau hardi de l'enseignement de demain. Cependant, comme le note notre confrère *Le Monde*, « on a beaucoup employé le futur, voire le conditionnel ». Ah ! pourtant, qu'elle aurait été belle notre université si... s'il n'y avait ni étudiants et ni élèves, ni professeurs et ni parents, ni contraintes gouvernementales !

Les étudiants ? A l'instar de « Monsieur Sauvageot », ce ne sont que des « révolutionnaires en peau de lapin ». Rien à voir avec le souvenir des Grands de 89 que M. Faure fréquenta dans les congrès radicaux ou ceux de 17 dont notre ministre de pointe loue le sérieux et l'esprit d'organisation. Mais « nos farceurs d'aujourd'hui » ne savent que renverser le doyen de la faculté des lettres de Nanterre ». Et en quelles circonstances ? Parce qu'ils protestaient contre la venue, dans un jury d'examen, de deux envoyés des usines Dassault. Non vraiment, les étudiants ne comprennent pas ma réforme !

Les élèves ? « Il faut les ouvrir sur la vie... J'en ai vu hier... (N.D.L.R. Effectivement, l'U.N.C.A.L., organisation créée de toutes pièces par le Parti communiste, était venue la veille faire acte d'allégeance rue de Grenelle)... ils étaient très raisonnables. Evidemment, il y a ceux qui demandent toujours l'impossible, qui trouvent qu'ils n'ont pas une représentation suffisante. Ils sont sept sur quarante-neuf ; ce n'est déjà pas mal ! »

Les professeurs ? « Je veux introduire une solidarité entre eux, en faire un des éléments de cet organisme vivant qu'est l'établissement. Il faut que les enseignants m'aident dans ma tâche. » Mais M. Herzsberg, secrétaire général du S.N.E.Sup., rappelle à juste titre au ministre que sa réforme est la conséquence directe de mai et que les universitaires n'ont pas à aider le régime à se sauver. Non vraiment, ces enseignants ne veulent pas approuver ma réforme !

Les parents ? « Pour la première fois, je leur ai donné leur véritable fonction. Ils sont désormais associés à l'éducation de leurs enfants. » Las, ils ne savent que maugréer, regretter les libertés octroyées aux lycéens, se plaindre du mauvais climat qui règne.

Reste le gouvernement. Mais là, contrairement à ce que vous croyez, je n'ai pas vraiment de difficultés. Il y a la nécessaire solidarité dans les graves moments que nous traversons. Mais je ferai ce que j'ai décidé. Je ferai ma réforme car « l'université, c'est moi », et pour ce qui concerne l'université, « le gouvernement c'est moi ».

Nous voilà prévenus. Si échec il y a, M. Faure ne pourra s'en prendre qu'à lui-même.

Philippe GUYOT

Le coût des droits syndicaux

L'Assemblée nationale discute cette semaine le projet de loi sur le droit syndical dans l'entreprise. Bien que tous les syndicats se réjouissent de ce vote, la plupart d'entre eux font de nombreuses critiques et émettent quelques réserves sur son application. Il faut noter en effet, que dans son objet, le projet vise à reconnaître un certain nombre de possibilités aux

sections syndicales d'entreprise mais ne s'intéresse pas aux droits de chaque travailleur dans l'entreprise. C'est déjà un élément qui risque de n'assurer qu'une portée limitée à cette loi.

De plus quelques chiffres font mieux comprendre la portée réelle du projet qui ne couvre qu'un nombre limité de salariés.

Les salariés exclus de l'application de la loi

	Industrie		Commerce	
	Nombre	%	Nombre	%
Total des salariés occupés	6.475.369	100	1.594.965	100
Nombre de salariés occupés dans des entreprises de moins de 50 salariés	2.182.766	33,71	1.271.875	78,74

Les établissements couverts

	Industrie		Commerce	
	Nombre	%	Nombre	%
Total des établissements	771.341		1.014.595	
Etablissements occupant :				
0 salarié	341.045		601.186	
— de 50 salariés	397.536		409.813	
Couverts par la loi.				
+ de 50 salariés	20.436		2.662	
+ de 100 salariés	10.336		897	
+ de 500 salariés	1.458		60	
+ de 1.000 salariés	530		8	

Combien couterait l'application de la loi aux entreprises de 10 à 50 salariés :

— *Collectage des cotisations, diffusion de la presse, réunion des adhérents* : tout cela ayant lieu, selon le projet de loi, en dehors des heures de travail, coût : *néant*.

— *Affichage* : les panneaux existent déjà (loi sur les délégués du personnel). Coût : *néant*.

— *Local syndical* : le projet de loi précise que seules les entreprises occupant plus de 100 salariés sont tenues de le fournir. Donc coût : *néant*.

— *Crédit d'heures* : seules les en-

treprises de plus de 100 salariés y sont tenues ; coût : *néant*.

— *Protection des délégués* : au pire il faut compter un délégué par section (et la plupart du temps les petites entreprises n'ont qu'une section syndicale) et au maximum quatre délégués du personnel (dont deux suppléants). Coût : *vraiment limité*.

Ce n'est donc pas en raison du coût financier que les P.M.E. ont combattu le projet. Avant toute chose, elles n'acceptent pas que soit remise en cause la souveraineté patronale. □

Entreprises : recul de la C.G.T.

La tendance que nous avons indiquée il y a quelques semaines (cf. « T.S. » n° 385 du 17 octobre) s'est depuis, assez nettement confirmée. Si la C.G.T. demeure la centrale syndicale la plus représentative et très souvent majoritaire, elle subit des pertes assez sévères qui atteignent jusqu'à 10 %, ce qui, compte tenu de la relative stabilité du corps électoral professionnel, constitue un recul considérable qui profite en grande partie à la C.F.D.T. Cette évolution est particulièrement sensible dans les grandes entreprises et encore plus marquée dans celles qui jouèrent un rôle moteur en mai-juin. Outre les résultats que nous avons déjà signalés, il faut noter que la C.G.T. perd entre 5 et 10 %, chez S.E.V.-Marchal, Renault-Billancourt (comité d'entreprise), Usinor (Denain et Trith

St-Léger), Sud-Aviation-Suresnes, Bull-Général Electric de Saint-Ouen (1^{er} collège), entre 2,5 et 5 % à la Formation professionnelle des Adultes, Fives-Lille-Cail, les Tabacs et Allumettes, la Lainière de Roubaix, Berliet-Vénissieux. La C.F.D.T. arrive en tête à la C.S.F. et à l' Arsenal de Brest. Dans la métallurgie qui fut un des derniers secteurs en grève, sur près de 100.000 travailleurs, la C.G.T. perd 5,6 %, la C.F.D.T. gagne 3 % et F.O. 2,3 %. Chez les techniciens et cadres, les pertes de la C.G.T. sont généralement encore plus accentuées (ainsi 10 % chez Kléber-Colombes, 17 % à Renault-Billancourt). Seul sujet de consolation pour la C.G.T., le regain d'un siège perdu depuis 1947 dans les Houillères du Nord, où la C.F.T.C. « maintenue » est traditionnellement majoritaire.

Tribune Socialiste

Hebdomadaire du
Parti Socialiste Unifié

Directeur Politique
Christian Guerche
Rédacteur en chef
Eric Bergaire

Comité de Rédaction

Henry Beley, André Bielan, Jacques Buthiers, Michèle Descolonges, Jacques Ferlus, Gilbert Hercet, Michel Johan, Alain Malory, Claude Rendel, Lucien Saintonge, Bernard Sizaire, Dominique Yvoire.

Rédaction

81, rue Mademoiselle
Paris-15^e - Tél. : 306-22-60

Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris-15^e - SUF. 19-20

C.C.P. 58 26 65

Abonnements

6 mois 18 F
1 an 35 F
de soutien, à partir de 70 F

Publicité générale au Siège
de l'administration

Directeur de la Publication :

Guy Degorce

Ce numéro est tiré à :
25.120 exemplaires

S.A.I.E.M. - PARIS 1968

Les progrès de la C.F.D.T., consécutifs aux reculs de la C.G.T., ne signifient pas pour autant un glissement à droite du corps professionnel. Il est indéniable que le mouvement de mai et la ligne de conduite des directions confédérales durant cette période pèsent aujourd'hui lourdement dans les décisions de vote des travailleurs. Les gains de la C.F.D.T., provenant de travailleurs qui votaient traditionnellement C.G.T., traduisent le mécontentement d'une frange importante de cégétistes devant l'attitude de leur direction. L'exemple de la Thomson de Gennevilliers est particulièrement significatif : en raturant les bulletins C.G.T., un nombre important de travailleurs de cette entreprise ont voulu marquer leur attachement à la confédération, tout en désapprouvant la politique suivie par ses responsables actuels. Les dirigeants de la C.G.T. auraient tout intérêt à reconnaître franchement ce recul et à analyser sérieusement ses causes, s'ils ne veulent pas courir à des déconvenues plus importantes dans quelques années, voire quelques mois.

Du côté des techniciens et des cadres, on enregistre un double mouvement, à la fois vers la gauche et vers la droite ; ce qui tendrait à prouver que la cristallisation est en train de s'effectuer et que la coupure est désormais plus nette entre ceux qui reconnaissent que leur intérêt est de se situer aux côtés de la classe ouvrière et ceux dont l'intérêt réside dans le maintien du mode de production capitaliste. L'évolution est à suivre, car c'est aussi un des secteurs-clés des luttes à venir. □

□ L'impossible décentralisation

(suite de la page 1)

sabilités de l'Etat se multiplient et deviennent sans cesse plus complexes. Au bout de cette évolution, le citoyen n'a plus de prise directe, ni sur les rapports de force politiques, ni sur les mécanismes de la décision. Pris dans l'anonymat des grandes cités, broyé par des rouages économiques et sociaux qu'il ne peut comprendre, et encaire qu'il ne peut contrôler, il se réfugie dans l'individualisme consommant et dans un fatalisme passif.

Une grande secousse de conscience, comme celle de mai, fait brusquement apparaître l'envers de cette frustration, c'est-à-dire le désir refoulé de comprendre l'évolution sociale, de maîtriser les mécanismes économiques, d'exercer des responsabilités, dans des institutions adaptées. Cette irruption d'une conscience « révolutionnaire » nouvelle manifeste le refus implicite de remplir des tâches incompréhensibles, à la finalité, à la définition, à la forme desquelles on n'a jamais été réellement associé.

A l'égard des collectivités locales cette revendication signifie profondément un désir d'autogestion à la base, c'est-à-dire la définition institutionnelle d'échelons restreints de quartier ou de voisinage, au sein desquels une participation réelle puisse s'exercer. Elle signifie la nécessité d'une refonte du cadre communal aussi bien en ce qui concerne la fusion ou le regroupement des communes qu'en ce qui concerne de nouvelles règles de fonctionnement des Assemblées municipales. Elle signifie la disparition du cadre départemental, totalement inadapté dans son découpage et ses formes vétustes. Elle signifie enfin la mise en place de régions, correspondant à des réalités géographiques et culturelles profondément ressenties par les populations qui les habitent, correspondant à des potentialités économiques viables dans le monde d'aujourd'hui et surtout dans le dynamisme de demain, correspondant enfin à un éveil possible de l'intérêt de tous, de l'effort, de l'intelligence de leurs habitants, sentant que leur avenir peut être maîtrisé dans ce cadre nouveau.

C'est pourquoi, nous refusons de traiter le problème régional en lui-même, en le séparant de celui de la refonte nécessaire de la totalité des collectivités locales, c'est-à-dire de la reconstruction totale de la démocratie française.

C'est pourquoi nous refusons un débat purement institutionnel, c'est-à-dire la définition de cadres vides qui laisseraient de côté la question des économies régionales, de la planification, de l'aménagement harmonieux du territoire, de la cohérence entre la régionalisation française et une éventuelle intégration européenne.

C'est pourquoi aussi nous ne croyons pas, dès l'abord, à la régionalisation gaulliste.

Avant même d'accéder au pouvoir le gaullisme se plaçait dans la philo-

sophie politique d'une longue tradition française : celle d'un Etat autoritaire fortement centralisé. La pratique suivie depuis 1958 n'a jamais démenti cette direction : mise en place autoritaire et antidémocratique du District de la région parisienne, réforme régionale de 1964 avec la toute puissance des super-préfets agents du pouvoir central et le savant dosage de la composition des CODER donnant une place prépondérante à la représentation patronale, réformes diverses des structures intercommunales, jamais assorties d'un authentique appel à la participation.

Pourquoi en serait-il différemment aujourd'hui ? Une véritable régionalisation demanderait un renversement total de l'optique suivie jusqu' alors. Comme la monarchie absolue s'est construite par la destruction des autonomies provinciales, la monarchie gaulliste s'est toujours prévalu de l'autorité de l'Etat, d'une sorte d'incarnation de la France dans son chef entre les mains duquel la Nation remet son destin. Comment pourrait être renversé ce mouvement descendant qui fait que la décision d'un seul est simplement « ventilée » dans les rouages successifs d'une administration docile ?

Comme le jacobinisme s'est imposé par la destruction de tous ceux qui avaient rêvé d'une grande Fête de la Fédération, à une époque où le triomphe des idées révolutionnaires exigeait un Etat fort et centralisé, le jacobinisme « à la Debré » a toujours dénoncé ceux qui voulaient la moindre « dépossession de l'Etat ». Comment pourrait être acceptée aujourd'hui la construction de régions disposant de responsabilités réelles, arrachées aux pouvoirs abusivement accaparés par l'Etat, disposant de finances propres, arrachées à la fiscalité nationale, disposant de fonctionnaires directement rattachés à elles et soustraits aux administrations centrales ?

Comme la bourgeoisie versaillaise a acculé les communards au mur des Fédérés, brisant ainsi tout espoir de construction d'un état d'un type nouveau, par un mouvement jailli de la base, la répression gaulliste pourchasse ceux qui se refusent d'accepter son ordre bourgeois et son ordre moral. Comment pourrait-il abandonner son mépris des corps intermédiaires ? Comment pourrait-il encourager la multiplication de cellules de base, maîtresses d'elles-mêmes, diverses et plus actives dans une revendication plus consciente, encouragées par de véritables structures de « participation » ?

Le pouvoir gaulliste ne se partage pas plus entre les régions que le pouvoir patronal ne se partage au niveau de l'entreprise.

De plus le gaullisme est pris dans ses contradictions internes. N'ayant jamais complété son implantation locale, il manifeste, vis-à-vis des no-

tables traditionnels, droitiers, centristes ou soit-disant apolitiques, un comportement ambigu que soulignent les discours dominicaux, souvent divergents, des leaders du pouvoir. Certains, parmi les jeunes loups ou les jeunes technocrates, envisagent une réforme semble-t-il assez hardie, destinée à investir rapidement les institutions nouvelles et à assurer une implantation en profondeur, tant que le général étend encore sur la vie politique française son ombre tutélaire. D'autres, parmi les rusés, craignent que les transformations trop profondes ne dressent contre eux des forces conservatrices dont l'appoint peut être indispensable, en période de reflux, particulièrement au niveau des collectivités locales. L'oracle élyséen tranchera-t-il entre ces interprétations ? Il est plus vraisemblable de penser que le projet subira le sort de la loi Edgar Faure et, déjà timide au départ, s'amollira encore de toutes les dénaturations successives que lui infligeront le Conseil des Ministres, les arbitrages interministériels et surtout la bataille d'amendements du très réactionnaire groupe parlementaire U.D.R. La crise monétaire a déjà provoqué un brusque coup de frein au sujet de tous les aspects de la « participation ». La faible velléité de régionalisation limitée risque de sombrer lamentablement devant la nécessité de renforcer l'Etat chancelant et de ne pas mécontenter un capitalisme qui a expérimenté sa force.

Une planification régionalisée dans laquelle les unités nouvelles multiplieraient dangereusement des centres de décision se voulant responsables, mettraient plus nettement l'accent sur les distorsions et les revendications, entendraient devenir maîtresses de leur expansion, détruirait l'équilibre actuel d'une planification centralisée, indicative, prévisionnelle, dans laquelle le patronat trouve lui-même des vertus régula-

trices. Une véritable poussée de la base réclamant une vraie publicité relative aux réalités économiques, une grande clarté au niveau des choix, un contrôle des décisions, détruirait le commode caractère occulte des bureaux d'études et des cabinets du pouvoir auprès desquels le patronat a trouvé depuis longtemps ses moyens d'intervention. Le capitalisme serait aussi menacé par une véritable décentralisation de la fiscalité et, surtout, de l'intervention économique des pouvoirs publics. Toute régionalisation authentique s'accompagnerait d'énormes tensions entre les usagers et les nouveaux responsables d'une part, les propriétaires gaullistes du pouvoir et les propriétaires du capital d'autre part. La régionalisation ce n'est pas seulement une manipulation des institutions : c'est tout un esprit démocratique, toute une volonté anticapitaliste et l'on ne peut raisonnablement pas demander au pouvoir gaulliste de faire preuve de ces deux vertus ! Nous savons bien que la participation, à ce niveau comme à tous les autres, n'aura son plein effet que dans le cadre du socialisme.

Le sens de notre action

Les journées régionales que le P.S.U. organise les 7 et 8 décembre prochains, simultanément dans les 21 régions de programme, ne sont donc pas des séances de recherche intellectuelle, institutionnelle ou économique. Elles sont l'une des formes de notre combat politique général contre le gaullisme et contre le capitalisme.

Notre ambition n'est pas celle d'un combat folklorique. Elle n'est pas celle d'un aménagement juridique ou d'une meilleure rationalité économique. Elle se fixe pour objectif la destruction de l'appareil d'Etat centralisé et la mise en place d'un autre type de pouvoir. Elle veut donner à la prise de conscience régionale sa dimension révolutionnaire. □

□ Déclaration du PSU et de l'Alliance Socialiste Yougoslave

Durant sa visite en Yougoslavie du 25 au 28 novembre 1968, la délégation du Parti Socialiste Unifié, composée de Michel Rocard, secrétaire national, de J-François Pertus et Jean-Marie Vincent, membres du Bureau National, a eu des entretiens ouverts et amicaux avec les représentants de l'Alliance Socialiste du Peuple Travailleur de Yougoslavie, de la Ligue des Communistes de Yougoslavie et de l'Union de la Jeunesse de Yougoslavie, concernant la situation internationale actuelle et les modes d'activité des forces progressistes.

Dans ce cadre, l'Alliance Socialiste et le P.S.U. ont souligné leur opposition profonde à la politique de division du monde en blocs ainsi que leur opposition à la formation de sphères d'intérêts au détriment du droit des peuples à l'autodétermination. Toutes les agressions, toutes les pressions visant à restreindre le droit d'un peuple à choisir librement son régime politique et social doivent être condamnées de la façon la plus résolue par les forces progressistes, de même que toute autre forme d'intervention étrangère dans les affaires de pays indépendants,

Dans ces entretiens, une attention spéciale a été consacrée à l'Europe et à la Méditerranée, régions dans lesquelles la politique des blocs et d'hégémonie accroît le danger d'un renouvellement de la guerre froide et le danger d'une confrontation armée.

Ils affirment que le but à atteindre est la construction d'un monde sans guerre dans lequel la pleine sécurité, la souveraineté, l'indépendance seraient garanties à tous les peuples sans distinction et dans lequel simultanément pourrait se développer sans obstacle le progrès économique, social et culturel.

Ils sont tombés d'accord pour favoriser de tous leurs efforts un large rassemblement de toutes les forces authentiquement anti-impérialistes et démocratiques.

Les représentants de deux organisations ont confirmé une fois de plus leur intérêt de renforcer leur coopération mutuelle et de développer leur action bilatérale et générale dans l'esprit des objectifs et principes mentionnés.

□ Couve enfin premier ministre

Problème permanent de la V^e République, les rapports entre la majorité et le gouvernement sont plus difficiles encore depuis les élections de juin. Au sein du groupe U.D.R. les motifs de mécontentement ne manquent pas : déjà le départ de Pompidou avait été amèrement ressenti, la réforme « progressiste » d'Edgar Faure difficilement acceptée et l'affaire des droits de succession avait vivement inquiété. Bref, tout n'allait pas pour le mieux entre les députés gaullistes et leur gouvernement et d'un décret d'application concernant l'enseignement secondaire à une émission de télévision, toute occasion était bonne pour que s'expriment la hargne et la grogne. Le président du groupe U.D.R., M. Henry Roy alla même, sous la pression de la base, présenter au Premier Ministre le cahier de doléances des députés. La majorité attendait un chef et une autorité, ni l'un ni l'autre ne venaient. Seul, Marcellin trouvait grâce, il est vrai qu'il dénonçait avec vigueur le complot international tramé à la Havane contre le régime et qu'en toute occasion, il exhibait ses forces de police...

Survinrent la spéculation sur le franc puis du gouvernement l'annonce de la dévaluation : de larvée la crise de confiance devint ouverte entre la majorité et le gouvernement. Les uns accusaient M. Ortoli, ce technocrate influencé, assurait-on par un entourage P.S.U. (sic), incapable d'assurer l'expansion et de sauver le franc. D'autres, plus audacieux, et c'étaient souvent les mêmes, rendaient M. Couve de Murville responsable de la crise et murmuraient que sa démission serait souhaitable. Des noms de successeur étaient avancés, Edgar Faure avait la faveur de certains milieux patronaux ; il avait fait ses preuves à l'Agriculture et à l'Education nationale ; lui saurait rétablir la confiance et stabiliser la monnaie : le poste des Finances voire même Matignon ne lui convien-

draient-ils pas ? Complaisamment, l'intéressé laissait dire et faisait entendre bien haut son hostilité à la dévaluation. Quant à M. Pompidou il était le candidat de beaucoup au poste de Premier ministre mais préférait demeurer silencieux.

Il appartenait au gouvernement et à son chef de réagir. La décision de refuser la dévaluation et le discours de De Gaulle leur en fournissaient l'occasion. Mardi 26 novembre, grand débat à l'Assemblée nationale sur les mesures prises par le gouvernement pour redresser la situation économique et financière. « Il faut vous imposer » conseillait-on vivement à M. Couve de Murville. De fait, l'ancien diplomate fut tour à tour ironique : « Si les Français doivent passer leur vacances dans leur pays, ils pourront se dire que la dureté des temps leur permettra de le mieux connaître », sévère, « de la peine, des efforts, de la discipline » menaçant « il faut être impitoyable ». La majorité, soulagée, contente de se sentir dirigée, manifesta sa satisfaction : elle avait enfin trouvé son Premier ministre. Pourtant la crise avait sérieusement entamé le crédit personnel de M. Couve de Murville auprès du groupe U.D.R. et de l'opinion publique. Edgar Faure avait montré son poids grandissant : beaucoup avaient été contraints de se définir par rapport à lui. Pompidou, toujours en réserve de la République, attendait son heure, quant à Giscard il s'était tu ; mais ses amis ne se privèrent pas de rappeler que leur leader avait réclamé avant la crise une plus grande rigueur financière et se félicitaient de voir les idées de Giscard partiellement reprises dans le plan de redressement.

Rien n'est donc joué pour Couve de Murville. Lui-même, connaissant bien de Gaulle et les gaullistes, n'avait-il pas déclaré lors du débat : « Le compliment me serait-il par bonheur et paradoxalement acquis, il ne me le serait pas pour longtemps ». Le 26 novembre, Couve de Murville est devenu Premier ministre. Pour combien de temps ? □

Lucien SAINTONGE

□ La dimension humaine

Malgré la récession budgétaire en ce qui concerne les crédits d'équipements, Mlle Diensch, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales n'a pas hésité devant le Sénat (1) à glorifier les mérites du régime en matière d'action sociale pour l'enfance handicapée. Au lendemain de la catastrophe du centre de Foissy, (quatorze enfants périrent dans l'incendie), notre secrétaire d'Etat aurait pu méditer avec un peu plus de sérieux ce douloureux problème.

En 1968, il y a en France 682.650 enfants de cinq à dix-neuf ans, atteints de débilité mentale : 369.000 sont des déficients légers susceptibles d'être accueillis dans des classes de perfectionnement dépendant du ministère de l'Education nationale (67.650 sont des débiles légers, 123.000 des débiles moyens). Le total des débiles profonds et arriérés se chiffre à 123.000.

Pour ces derniers, une hospitalisation est nécessaire dans un centre spécialisé. Or le nombre des places dans les institutions est de 14.000 environ, soit moins de 10 % des besoins.

L'impossibilité dans laquelle se trouve le pays de faire face au problème conduit de nombreuses familles, pour échapper à leur détresse, à s'en remettre à des établissements privés. Celui de Froissy n'était agréé ni par la Sécurité sociale, ni par l'Aide Sociale, l'encadrement par des éducateurs compétents paraît avoir été nettement insuffisant et le prix : 20 F la journée (beaucoup de parents ne peuvent pas payer le prix de l'administration).

Dans un communiqué, l'A.P.A.J.H. (2) demande aux pouvoirs publics « de surveiller l'ouverture d'établissements accueillant des enfants handicapés et constate que 20 % seulement des besoins sont couverts par un équipement valablement contrôlé ». Il est difficile aux pouvoirs publics d'intervenir et d'exiger, quand la dégénérescence en matière d'équipements et de crédits atteint un tel niveau !

Avant de conclure, à l'approche des fêtes de fin d'année, je voudrais signaler un livre (3), synthèse du Congrès de l'Institut Européen du Jouet, au profit de l'œuvre « Keep smiling » (dont la France fait partie) ; cette œuvre consiste à mettre gratuitement à la disposition de l'enfant handicapé, des jouets qui favorisent sa rééducation neuro-musculaire.

Au-delà du drame, apparaît la dimension humaine, son espoir et ses limites !...

Alain MALORY.

(1) Au cours de la discussion sur le budget mardi 26 novembre.

(2) L'Association de placement et d'aide pour jeunes handicapés, 6, rue Molière, Paris (1^{er}).

(3) « Le jouet, une thérapeutique nouvelle pour l'enfant handicapé », 200 F (belges), C.C.P. 600.93. L. Verboden, 19, rue des Chartroux, Bruxelles (Belgique).

□ M.J.C. : l'ultimatum du pouvoir

Quinze jours après l'Assemblée Générale de la F.F.M.J.C., au cours de laquelle son représentant avait annoncé l'ouverture d'une période d'un an de « réflexion » de M. Comiti sur la question des M.J.C., le pouvoir vient de lancer un ultimatum :

— retrait de la gestion du personnel permanent au profit du F.O.N. J.E.P. ;

— retrait des questions d'équipement au profit de l'Etat ;

— retrait de la majorité aux membres élus du conseil d'administration de la F.F.M.J.C. ;

— municipalisation ou étatisation des M.J.C.

Dans l'attente de l'acceptation par les intéressés, le pouvoir ne versera en janvier prochain qu'un quart de la subvention annuelle.

Avec les M.J.C. comme dans d'autres secteurs, le gaullisme révèle son vrai visage après la tentative de bluff à la participation. La seule réponse fournie aux questions des maisons de jeunes est la matraque, la remise en cause de leurs fondements, la tentative de mise au pas politique d'une des dernières institutions socio-éducatives de caractère national où les usagers pouvaient encore prétendre assumer leurs responsabilités.

Est-ce la fin de la F.F.M.J.C. ou bien la riposte sera-t-elle suffisamment puissante pour faire reculer le pouvoir ? La parole est aux usagers des M.J.C. □

Yves SERJEUNE

P.S.U. - Documentation

Bulletin bimensuel du Service Formation

— titres parus : du contrôle ouvrier au pouvoir des travailleurs vers l'autogestion, — la région dans la perspective socialiste, — à paraître : la crise du système monétaire des pays capitalistes.

Abonnement : les 20 numéros 15 francs à « Tribune Socialiste », 54, bd Garibaldi, Paris 15^e.

NI TRIBUNE LIBRE NI CATECHISME
REFLEXIONS POUR L'ACTION

Dans les prochains numéros de « T.S. » nous reviendrons sur les efforts de formation déjà réalisés au sein du parti : les acquis des stages nationaux 1968. Les expériences de province.

Petite annonce

● Jeune femme étrangère cherche place bonne à tout faire, de préférence banlieue Nord Paris. Ecrire à « T.S. » qui transmettra.

Librairie de Tribune Socialiste

Tous ces livres sont en vente à la Librairie de Tribune Socialiste

EDITIONS DU SEUIL :

- Le devoir de violence, de Yambo Ouologuem (Prix Renaudot) ... 15,00 F
- Le Printemps de Prague, de Pavel Tigríd 18,00 F
- Le Gauchisme remède à la maladie sénile du communisme, de Cohn Bendit 15,00 F
- La conquête des pouvoirs, de Gilles Martinet 15,00 F
- Le socialisme difficile, par A. Gortz 16,00 F
- Quelle Université ? Quelle Société ? 9,00 F
- recueil de textes issus de la réflexion étudiante en mai 68
- La fin de l'utopie, d'Herbert Marcuse 8,50 F
- Marcuse à la portée de tous.
- Les lycéens gardent la parole, des Comités d'action lycéens 4,50 F

EDITIONS GRASSET :

- L'empire américain, de Cl. Julien 25,00 F

ETUDES ET DOCUMENTATION INTERNATIONALES :

- La conception matérialiste de la question juive, de A. Léon. Avec des textes de L. Trotsky, E. Germain, I. Deutscher, préface de M. Rodinson 16,20 F

— Pour tout envoi postal, envoi franco (sans ristourne).

— Pour tout achat au siège de T.S. : ristourne 10 %.

— Adresser les commandes à T.S. 54, Bld. Garibaldi Paris 15^e. Paiement à la commande par chèque postal ou bancaire CCP T.S. 58 26 65 Paris.



□ Déclaration du B.N. du P.S.U.

Briser un centralisme stérilisant

La bataille de la régionalisation commencée par les forces politiques nouvelles depuis des années et à laquelle le gaullisme donne actuellement un grand retentissement, culminera avec le référendum du printemps prochain. Pour le P.S.U., il s'agit d'une bataille politique essentielle et non d'une discussion technocratique qui n'aurait que peu de rapports avec les aspirations et les intérêts de tous les citoyens.

1°. — Le P.S.U. défend depuis toujours une décentralisation audacieuse, redonnant aux régions comme à tous les échelons de la vie locale les responsabilités accaparées abusivement par l'État au cours d'une longue tradition de centralisation à outrance. Le programme établi par le parti pour les élections législatives de 1967, le rapport « Décoloniser la Province » rédigé par notre Secrétaire national à l'occasion des nombreux colloques régionaux organisés par le Comité d'Initiative de Grenoble, les contacts incessants pris par nos responsables provinciaux avec tous les hommes politiques, les syndicalistes, les animateurs de tous les secteurs qui veulent, comme nous, construire de réels pouvoirs régionaux, sont autant de jalons sur cette route. En nous appuyant sur cet acquis important, nous devons aujourd'hui donner encore plus d'ampleur et de

puissance à notre campagne. Ceci d'autant plus que les partis traditionnels de la gauche, alourdis par le conservatisme de leurs notables locaux et départementaux, minimisant l'importance des terrains de lutte régionale, faisant preuve d'une grave carence d'imagination créatrice et de volonté de combat politique offensif, laissent le plus souvent l'initiative au pouvoir et se contentent d'une défense stérile du statu-quo. Notre lutte consiste aussi à convaincre nos partenaires de l'importance de la bataille régionale et à les entraîner sur des positions plus avancées. Quelques évolutions récentes, au moins à l'intérieur du Parti Communiste montrent que cette tentative n'est pas forcément utopique.

2°. — La réforme gaulliste n'est pas encore connue dans sa lettre et il est facile de relever de nombreuses déclarations contradictoires de la part des principaux responsables du régime. Un compromis entre ces contradictions internes semble se dessiner, à la manière des compromis qui ont peu à peu complètement dénaturé le projet initial de réforme universitaire. Pour nous une extrême méfiance précède donc la position nette que nous ne manquons pas de prendre lorsque le texte de la réforme gaulliste sera publié. Cette attitude est aussi justifiée par la leçon que nous tirons de la pra-

tique antérieure du gaullisme. Celui-ci s'est jusqu'à présent servi de la longue tradition française de centralisation administrative et économique pour tenir en tutelle les collectivités locales et départementales et pour mettre sur pied des échelons régionaux entièrement dépendant de l'autorité gouvernementale. Les réformes passées, qu'il s'agisse de la réforme régionale de 1964, de la création du District de la Région Parisienne ou de la mise en place des différents échelons inter-communaux, sont toutes marquées par l'autoritarisme gaulliste et par le mépris de la démocratie et des corps intermédiaires. Cette constatation explique le peu de crédit que nous accordons aux intentions décentralisatrices du pouvoir.

3°. — La centralisation à outrance pratiquée depuis tant d'années dans tous les domaines de la vie politique, administrative, économique, sociale, aboutit à une impasse. Entre une province appauvrie, exsangue, et la capitale hypertrophiée, apoplectique, le fossé va s'élargissant.

Même si quelques mesures — tardives — dites de « décentralisation » ont pu favoriser ici ou là, à grand renfort de primes ou d'allègements fiscaux, la création de nouvelles unités, Paris conserve le quasi-monopole des grands centres de décision industriels. La concentration des sièges sociaux d'entreprises, du système bancaire public et privé, des moyens de formation et de recherche, loin de se ralentir, est renforcée par l'évolution des structures de l'économie et la constitution de grands groupes de taille internationale.

Quant à la « déconcentration » administrative si vantée depuis quel-

ques années, mais si peu ou si mal appliquée, qu'aurait-elle pu changer ? La réalité du pouvoir se trouve toujours dans les administrations centrales : excès de puissance qui tourne en fait à l'impuissance, car l'information circule de plus en plus difficilement, la décision n'est appliquée qu'avec retard, après un long cheminement qui la déforme, les responsabilités se diluent...

Une sorte de paralysie semble gagner peu à peu tous les rouages de la vie locale, communes ou départements, entreprises et universités. Le développement économique et social du pays en subit aujourd'hui les effets et les puissances privées profitent de cette faiblesse des institutions pour accentuer leur mainmise sur l'économie du pays. « Décoloniser la Province » n'est donc pas seulement un impératif de la démocratie, c'est aussi l'une des premières conditions d'une croissance économique continue et équilibrée.

4°. — Le mouvement de mai a commencé à dégager l'objectif d'un socialisme fortement décentralisé, donnant le maximum de pouvoirs à des échelons de base, démocratiquement dirigés et contrôlés par les citoyens. Ce faisant, il luttait à la fois contre le centralisme traditionnel de la France et contre le schéma, non moins traditionnel, d'un État socialiste centralisé, autoritaire et bureaucratique.

La réconciliation du socialisme et de la liberté permet au contraire la définition nouvelle de collectivités infra-communales, communales, inter-communales et régionales, jouissant du maximum de pouvoirs, d'initiative et de responsabilités, sous la réserve d'une coordination et d'un arbitrage minima exercés au niveau immédiatement supérieur.

Cette dimension de la lutte socialiste superpose à la classique conquête du pouvoir étatique central, la conquête de tous les pouvoirs intermédiaires locaux, régionaux, dans l'entreprise. C'est en ce sens que notre intervention dans la bataille de la régionalisation se rattache à notre volonté générale de renversement du régime gaulliste et de l'Etat capitaliste, en faisant partir la prise de conscience révolutionnaire du citoyen, de l'échelon le plus bas, le plus concret, le plus proche de ses préoccupations et de ses revendications quotidiennes, pour la faire remonter à travers la prise de conscience régionale, jusqu'à la destruction de l'appareil d'Etat actuel et à la construction d'un autre type de société.

5°. — Ce n'est pas seulement comme producteur que l'individu d'aujourd'hui se sent exploité, dépendant, aliéné. Cette aliénation, il l'éprouve aussi hors de l'usine ou du bureau, comme consommateur, comme usager (des services publics), comme résident. Il se sent dépossédé de sa ville comme de son travail,

Pour un projet socialiste de régionalisation

Dans cette perspective générale, le P.S.U. entend poursuivre son action à la fois sur un plan institutionnel et sur le plan économique car, d'une part il ne servirait à rien de mettre en place des échelons administratifs nouveaux si ceux-ci ne pouvaient être les maîtres de la définition et de la réalisation de leur croissance économique et, d'autre part, il serait vain d'espérer l'harmonisation du développement économique et social du territoire si des échelons institutionnels locaux et adéquats n'y jouaient le rôle de responsables à part entière.

1°. — Or nous sommes actuellement en présence d'une double contradiction néfaste.

Avec les communes et les départements, il existe des unités territoriales dotées d'une Assemblée démocratiquement élue, mais leur découpage ancien ne correspond plus aux réalités économiques et sociales du monde d'aujourd'hui.

Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, les communes vidées de leur substance ou prises dans des réseaux de contraintes d'agglomération ne sont plus capables de maîtriser leur destin, tandis que le centralisme de l'Etat les font plier sous la tutelle et les court-circuitent par des échelons technocratiques.

Avec les échelons inférieurs au niveau de la commune (quartiers, grandes unités d'habitation, unités de voisinage), avec les structures intercommunales, d'agglomération, avec les régions, il existe au contraire des possibilités de définition et de maîtrise économique cohérentes, mais pas de direction démocratiquement élue. Le problème majeur consiste donc à faire coïncider un

écarté des choix fondamentaux qui le concernent, partout étranger à sa propre vie.

Mais aujourd'hui l'homme des cités entend n'être plus considéré comme un objet. Il prend une conscience de plus en plus nette de l'importance des problèmes d'habitat, d'équipement, d'aménagement qui pèsent sur la vie intellectuelle et collective.

Il faut désormais substituer à un urbanisme de classe, oppressif dans ses résultats, clandestin dans ses méthodes, un aménagement de l'espace réellement concerté, fondé sur la participation de tous les intéressés à tous les niveaux, du schéma de quartier au plan national d'aménagement du territoire.

Il faut substituer au système hiérarchique d'administration refermé sur lui-même, tant national que local, des structures permettant une véritable participation des citoyens à la vie collective, et en particulier à la cogestion des équipements et services sociaux de base.

Alors la cité redeviendra la chose des citoyens. □

mode d'élection démocratique avec le découpage d'une nouvelle hiérarchie d'unités territoriales valables dans le monde économique et social de notre époque. C'est dans cette optique que le P.S.U. accepte la refonte de toutes les structures administratives actuelles : regroupement communal — création d'échelons intercommunaux, dépassement du cadre départemental, régions dont le découpage actuel doit être remis en cause. Mais le P.S.U. se refuse à toute modification qui s'accompagnerait d'un amoindrissement de la démocratie. Celle-ci ne saurait d'ailleurs se contenter d'élections espacées : elle résulte avant tout d'un appel constant à la participation des citoyens et à la consultation de leurs médiateurs divers : par l'institutionnalisation d'un échelon inférieur à la commune, par la création de Commissions mixtes extra-municipales, par une conception renouée de la circulation de l'information et de la consultation.

2°. — Il doit être clair que la région, pour sa part, est une collectivité territoriale de plein exercice, qui prend en charge l'intégralité du développement économique, social, culturel, dans une aire définie et cohérente. C'est dire qu'elle ne saurait se contenter d'une sorte de délégation du pouvoir central pour exercer telle ou telle tâche sectorielle. Le pouvoir régional forme un tout : il ne se divise pas.

3°. — En ce qui concerne la région, un tel principe conduit à réclamer à sa tête une assemblée politique élue au suffrage universel direct, selon un scrutin de liste et une représentation proportionnelle.

Une représentation au second degré serait inacceptable dans la mesure où elle préserverait le pouvoir des notables.

4°. — Les forces non politiques doivent trouver leur expression au niveau de la région mais sans perdre leur indépendance et leur indispensable pouvoir de contestation. Les groupes socio-professionnels doivent donc être représentés dans un Conseil économique régional, proportionnellement à leur importance numérique dans la région, par le biais des syndicats de salariés et des Chambres et syndicats patronaux. Les représentants des activités familiales, sociales, culturelles doivent aussi y siéger mais de manière à laisser la majorité du Conseil à la représentation de l'activité professionnelle.

5°. — Pour cesser d'être un cadavre et prendre en charge la totalité du développement de son aire territoriale, la région doit se voir attribuer les moyens d'action nécessaires.

— Avoir des moyens d'action propres, c'est d'abord disposer d'un *exécutif régional*. Cet exécutif ne saurait être un agent du pouvoir central, nommé par lui et révocable par ses seuls soins : comme le préfet de département, le préfet de région doit disparaître. L'exécutif régional sera donc un organe nommé par l'assemblée régionale et responsable devant elle.

Un commissaire du gouvernement pourra remplacer le préfet comme représentant du pouvoir central. Mais il n'exercera qu'une tutelle de légalité, non cette tutelle d'opportunité qui paralyse aujourd'hui les collectivités locales.

— L'exécutif c'est aussi une administration régionale : la région doit avoir la maîtrise des échelons régionaux correspondant aux grands secteurs de l'activité sociale : Sécurité Sociale, Sécurité de Santé, Fonds de l'Emploi, Université, et pour cela, disposer de fonctionnaires propres. L'expérience des « missions régionales » créées par le décret de 1964 est en effet suffisamment instructive. La région ne peut se satisfaire d'agents du gouvernement central venant en mission de Paris pour quelque 2 ou 3 ans pour repartir ensuite. L'ère des *missi dominici* exige aujourd'hui autant de compétence et de continuité dans l'action que l'administration centrale.

— Il est non moins essentiel que la région dispose de ressources financières propres, afin que soit assuré le libre exercice de son pouvoir de décision.

Cela exclut que le budget régional soit alimenté par des subventions de l'Etat, subvention globale annuelle ou subventions accordées coup par coup. Comme le montre la situation actuelle des communes, ce système aboutit très vite à une tutelle particulièrement contraignante.

La région doit pouvoir lever l'impôt : c'est la condition d'un développement régional autonome, c'est aussi le corollaire de la responsabi-

lité politique qui lui est confiée. L'impôt régional ne s'ajoutera pas aux impôts existants : il ne peut être question d'augmenter la charge fiscale totale. Il s'agit de transférer à la région un ou des impôts et taxes d'Etat dont le rendement corresponde aux charges transférées de l'Etat à la région.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées : l'une des plus simples semble être d'attribuer aux régions tout ou partie de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, avec possibilité pour chacune d'elles de fixer les taux d'imposition à l'intérieur d'une « fourchette ». Une contribution compensatoire des régions plus riches permettrait d'alimenter un Fonds d'aide aux régions moins développées, lié au plan national d'aménagement du territoire.

A ces ressources fiscales, s'ajoutent les ressources d'emprunt : comme toute personne morale, la région aura libre accès au marché financier, autant que le permettent les impératifs de l'économie nationale. La décentralisation du marché financier et du système bancaire favorisera la mobilisation de l'épargne dans le cadre local pour des équipements d'intérêt régional.

Enfin, la région, en attendant une refonte complète de la répartition des ressources entre l'Etat et les collectivités locales, doit devenir le point de passage obligé de toutes les subventions de l'Etat aux communes. C'est à son niveau que pourra être envisagée une répartition juste et efficace des subventions aux communes correspondant aux besoins des collectivités et aux décisions du plan régional.

Grâce à ses moyens propres, la région jouira d'une capacité d'initiative réelle, lui permettant notamment de créer, selon ses besoins, services d'étude, banque d'investissement, sociétés d'aménagement, etc...

6°. — La création de la région comme collectivité de plein exercice, dotée de moyens propres, doit entraîner une transformation profonde des structures actuelles de la politique de développement.

La planification et l'aménagement du territoire ne peuvent plus être cette opération technocratique par laquelle les administrations centrales s'efforcent d'imposer à chaque région une image de son avenir. Une planification réellement démocratique du développement dans l'espace et dans le temps suppose un renversement de la démarche suivie aujourd'hui : le rôle de la région devient ici essentiel, car c'est le niveau d'une synthèse concrète des aspirations des citoyens, où peuvent s'exprimer les raisons des choix et les moyens de les réaliser. Au niveau national d'assurer la cohérence des objectifs régionaux et de vérifier les grands équilibres généraux.

En définitive, c'est en poussant très loin la fonction d'aménagement et de planification que le cadre régional pourra acquérir son véritable sens et rompre le système stérile du centralisme technocratique. □



Un nouveau cadre de vie pour la ville et la campagne.

Collombert

Tribune libre

La régionalisation, heure de vérité politique

Robert Lafont

LE P.S.U. est à cette date, dans la gauche française le seul parti qui ait pris une position claire sur le problème de la régionalisation, devant la publication des projets gouvernementaux. Cette position sera approuvée par les groupements régionalistes constitués ces dernières années avec d'autant plus de facilité qu'elle retrouve leur programme, sans rien omettre d'essentiel. L'insertion de ce programme dans une perspective de démocratie socialiste est elle-même reconnue nécessaire par tous ceux qui ont pris au sérieux l'exigence de décolonisation du territoire ex-métropolitain.

D'un côté, donc, un programme fondé sur des études. De l'autre, du côté du pouvoir, et par delà un marais d'indécision, une consultation de ce qui est, aux yeux de ce pouvoir, l'opinion régionale : corps constitués, personnalités triées, fonctionnaires responsables de divers secteurs d'activités.

Situation formellement paradoxale, situation dangereuse pour les régionalistes conscients. Ils y font figure d'idéologues, au mieux de techniciens, cependant que le gouverne-

ment semble faire usage d'une démocratie concrète. Si le résultat des consultations, arrangé en synthèse, est très en deçà des vœux régionalistes, très en deçà de notre programme, on aura beau jeu de nous traiter d'irréalistes et de nous exclure du débat que nous avons rendu inévitable.

C'est ainsi, semble-t-il, que les choses se présentent déjà. Tel est le mécanisme d'une opération chargée beaucoup plus d'esquiver un problème que de le poser, de désamorcer une revendication naissante que de lui donner son champ.

Mais la pratique politique consiste précisément à démonter les mécanismes contraignants en vue de l'utilisation de toutes les situations. La période qui s'est ouverte avec la préparation du référendum sur les régions, est bien passionnante à cet égard. La consultation gouvernementale elle-même est un terrain d'action extrêmement riche, si nous savons l'utiliser. Car elle révèle déjà des contradictions fondamentales, si étroite et dirigée soit-elle, et ces contradictions viennent buter sur les contraintes qu'elles dénoncent.

Groupons l'examen autour de trois thèmes : le dessin des régions, leurs pouvoirs, leur conscience d'identité. 1. — *Dessin des régions*, leur taille et leur nombre : c'est le même problème. La contrainte qui pèse ici est celle de la prudence administrative : on ne va pas mettre en péril ce qui fonctionne déjà, administrations départementales et embryons d'administrations régionales. C'est-à-dire qu'on ne va pas repenser le découpage départemental et qu'on restera « grosso modo » fidèle aux 21 régions de programme. Même les partisans de la « grande région » acceptent d'entériner un certain temps les régions actuelles. L'usage et la paresse font le reste : l'administré est d'accord avec l'administrateur sur un cadre auquel on est bien habitué.

Pourtant les pulsions imaginatives se font jour un peu partout. Un certain nombre de Chambres de Commerce ont souhaité clairement remodelage et agrandissement des régions. Ailleurs s'impose l'idée d'une rupture dans une région déjà dessinée : il paraît exclu, devant la poussée de la revendication corse, que l'île puisse être longtemps encore rattachée à une région Provence-Côte d'Azur.

Les hommes de gouvernement et les citoyens « sages » craignent également de se trouver bientôt dans le maquis des revendications locales, des hostilités entre villes voisines, des tiraillements d'impérialismes urbains. De part et d'autre du Languedoc, Toulouse et Marseille se surveillent, et si Nîmes, pour fuir Montpellier, penche vers la Provence, Carcassonne, entraînant l'Aude, regarde vers Toulouse. Simple exemple entre bien d'autres, que tous les régionaux connaissent et voient se développer. Ainsi les difficultés que l'on connut au temps de la départementalisation des provinces, se renouvellent. Raison de plus, dit-on, pour conserver ce qui est, et de ne pas libérer l'esprit de refonte territoriale.

Mais, ce faisant, on ignore la logique profonde du mouvement de régionalisation qu'on entreprend. A l'intérieur d'un Etat rigoureusement centralisé les dysfonctions territoriales, telles que les rivalités urbaines, les rapports destructurant villes, campagnes, les heurts d'intérêts entre pays voisins, sont en partie occultées par la vue globale et indifférenciée du territoire, en partie absorbées par la promotion délirante de la capitale, superposée à l'ensemble discordant. Dès qu'une régionalisation est entreprise, l'heure de « vérité territoriale » sonne. On perçoit les tensions là où elles sont. On ne peut plus éviter de les résoudre. La question d'un développement harmonieux est posée. Et si l'on fuit d'abord la question, on est sûr de la retrouver bientôt. Inéluctablement des assemblées régionales auront à juger de la cohérence des régions qu'elles administreront. De là une probabilité de nouveaux groupements inter-régionaux, ou inversement des « sécessions » régionales.

Il aurait donc mieux valu commencer par se poser la question du remodelage régional. Mais cela, on ne le pouvait pas, pour des raisons profondes que la prudence et la paresse ne font que recouvrir. Car la taille de la région, son dessin ne sont pas de simples questions techniques, mais des questions politiques. Une grande région représente un volume d'affaires qui donne à son autonomie relative une importance que n'a pas l'autonomie d'une région médiocre. Sa pesée sur le pouvoir central, dans la construction européenne est tout autre. Et l'opinion publique est un élément du poids. La gauche majoritaire dans une assemblée représentant dix à onze départements, ça n'est pas une majorité de gauche dans un Conseil général !

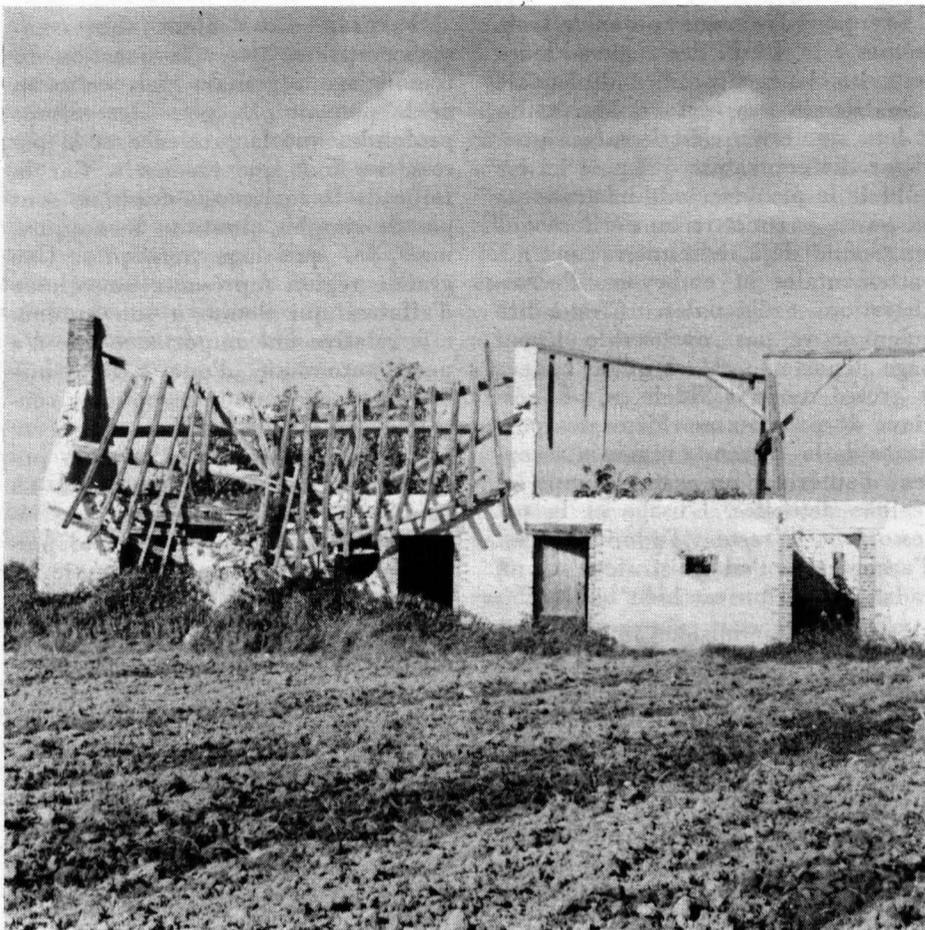
Autre raison : la raison de conscience. Une région dessinée selon des impératifs ressentis par les populations, culturels au sens le plus large du terme, donne à son autonomie, si maigre soit-elle, la valeur d'une reconnaissance d'identité !

Nous trouvons ainsi : les deux autres thèmes de la régionalisation, qu'un homme de progrès doit aujourd'hui voir à plein.

2. — *Les Pouvoirs*. La consultation gouvernementale a d'emblée posé certaines limites, qui ont été peu transgressées. « On ne mettra pas l'unité nationale en péril », formule idéologique et mythifiante, qui recouvre en fait une vision non de la nation, mais du Pouvoir. On régionalisera donc par dévolution de certains actes de gestion publique soit à des fonctionnaires régionaux (déconcentration), soit à des corps élus (décentralisation), soit aux deux concurremment, en cherchant un équilibre du type de celui réalisé entre un Préfet et un Conseil général. Le pouvoir sera toujours descendant, il n'abandonnera pas le moule napoléonien. Un réformisme n'est qu'un réformisme...

La revendication d'une assemblée régionale élue au suffrage universel direct est d'une autre nature. Elle tend à construire un corps régional selon un type démocratique (il faudrait abandonner sur ce point l'opposition du fédéralisme et du jacobinisme ; il ne s'agit que de démocratie). Elle fait des élus des responsables vrais, soumis à la pression d'une opinion, tenus à une alerte permanente. Elle constitue un pouvoir.

Or, dans la conjoncture régionale actuelle, ce pouvoir, s'il est un vrai pouvoir, s'exercera sur une matière d'une exceptionnelle gravité. Pour simplifier beaucoup, nous dirons que dans une situation coloniale ou semi-coloniale, un pouvoir descendant porte remède aux malaises ressentis suivant des schémas plus ou moins paternalistes (actions d'entraînement, de développement, association des régions à un plan étatique, etc...), alors qu'un pouvoir ascendant ne peut envisager qu'une décolonisation. Tel est le sens de la « révolution régionaliste ». Dans la



Redonner vie à des communes rurales regropées.

Collombert

France actuelle le pouvoir descendant continue à transporter dans les régions les intérêts du capitalisme avec lequel il a partie liée, alors qu'un pouvoir ascendant devrait d'abord résoudre le problème de l'impact de ce capitalisme sur la vie régionale, et remonterait ainsi des effets aux causes dans un cadre logique de dénonciation.

A cet égard, une autre heure de vérité peut sonner pour la représentation parlementaire. Des élus régionaux, si mal élus soient-ils, vont subir la pression des crises économico-sociales tout autrement que des députés dans le Palais Bourbon. Les assemblées régionales risquent de ressentir la proximité paysanne ou ouvrière comme l'Assemblée nationale subissait autrefois la pression de la rue parisienne. Il faudra bien qu'elles montrent si elles veulent engager des opérations importantes, en somme si elles entendent « décoloniser », ou si elles sont une clientèle du pouvoir.

On voit nettement quelle vertu de désaliénation politique il y a dans un régionalisme vrai, et on se demande pourquoi la gauche dans son ensemble n'en a pas encore pris conscience. La décentralisation timide est une confirmation de la société française tout entière (conservation du régime, des structures sociales et conservatisme de l'opinion) alors que le régionalisme démocratique ouvre une ère de dégel de la réalité française.

Il nous appartient de dire cela clairement, au niveau même de la consultation, afin que les responsabilités déjà soient prises, et que le débat apparaisse pour ce qu'il est : non technique et administratif, mais politique et historique.

3. — *La Conscience.* On a réussi à développer, au fil de deux siècles bientôt, une certaine conscience d'identité dans le cadre du département. Conscience peu dangereuse, conscience de remplacement, dans la mesure où ce département a substitué à des réalités historiques d'autres qui n'étaient qu'administratives. Dans la mesure aussi où l'on interdisait à des réalités plus modernes, en mouvement, de se condenser. La conscience départementale, pénétrée d'une mentalité de dépendance face au pouvoir central et de ceux qui l'ont en mains, est devenue ainsi une pièce de la « France immobile ». La région est née de la contradiction de ce cadre et de la réalité moderne (dimension d'une unité opérationnelle de l'économie, par exemple).

Or, les régions-programme, super-département, découpées souvent en contradiction des existants ethniques et des relations culturelles vraies, risquent de développer une pareille conscience de remplacement. Elles désamorcent la conscience d'une unité de destin méditerranéen, en séparant Provence et Languedoc, d'une unité de destin aquitain, en séparant Bordeaux et Toulouse. Inversement elles diluent le destin insulaire corse. Nées d'une approximation, elles révèlent à demi et cachent à demi les dynamismes régionaux.

Tout se rejoint ici, découpage et pouvoirs, car une autonomie véritable, en un cadre juste, libère ces dynamismes. Ils s'exercent au niveau de la créativité culturelle : et l'ethnique distinct, là où il existe, joue son rôle d'animation. De la créativité politique : une population associée dans la résolution de problèmes

communs est un admirable foyer d'élaboration politique.

La question inéluctablement se posera : des assemblées régionales, une fois réunies, comme elles se demanderont ce qu'elles vont avoir à faire, au non des régionaux, se demanderont de même quelle conscience les anime. Elles en trouveront une, ou prouveront qu'elles ne sont qu'une instance fade d'une machine artificielle.

En somme, notre tâche paraît maintenant résider dans la mise en évidence d'un enjeu de la régionalisation :

enjeu qui n'est pas ce que l'on prétend artificiellement, une modernisation prudente de la réalité française, mais sa transformation amorcée. Un programme bien établi et hardi sert à ceci, qu'il révèle dans la consultation complexe d'une opinion mal éclairée, les lignes de forces d'un devenir à long terme, et dénonce les subterfuges. Une fois encore dans la vie française, — et celle-ci est importante, le rôle d'une gauche doit être d'élucider l'avenir national, en faisant confiance au mouvement. □



Etudes

Pas d'institutions démocratiques sans pouvoir local

Olivier Pieret

Le gouvernement a abordé le problème de la participation et de la régionalisation en se préoccupant d'abord de la réforme du Sénat. On commence par le haut de l'édifice. Cette attitude traduit l'incompréhension fondamentale du régime pour ce que peut être la participation des citoyens dans une société démocratique. Il y a incompatibilité d'humeur et de nature. Car faire vivre la démocratie véritable, c'est-à-dire celle qui conduit à partir de la base de la pyramide, n'est possible que dans une société socialiste, dans laquelle la production, la gestion, les orientations de la consommation et des investissements, la culture, les loisirs, ne sont pas entre les mains de quelques-uns, mais entre celles de tous et de chacun. Le gouvernement prépare une « participation » bien dosée, contrôlée, limitée dans ses conséquences, parachutée du sommet et qui, en termes de régionalisation, ne sera qu'une déconcentration.

Il organise un simulacre de consultation sur des idées extrêmement vagues, ce qui lui permettra d'imposer sa solution sous le prétexte d'arbitrage entre avis divergents.

Les projets qui sont dans les cartons du gouvernement reposent sur des principes totalement opposés à l'intéressement des citoyens à la vie locale : éloignement du pouvoir, création ou renforcement de structures qui sont des relais du pouvoir central. Le rôle de ces institutions en particulier au niveau de la région serait au mieux limité à « gérer un certain nombre d'organismes régionaux, et à formuler des avis, la décision définitive continuant toutefois d'appartenir à Paris... »

Si, de-ci, de-là, il est possible de relever un élément positif dans les projets, la « réforme » ne peut être qu'un ensemble de compromis vicié par les contradictions profondes du gaullisme autoritaire.

Nous refusons de suivre sur ce terrain des solutions boiteuses. Une transformation ou un remplacement de la seconde Assemblée ne peuvent être envisagés que comme partie d'un ensemble cohérent qui organise la démocratie à tous les échelons, d'un système qui ait ses racines à la base de la vie économique et sociale, au niveau du citoyen, bref d'une construction qui repose sur ses fondations. Une approche globale et une réponse complète, en ce qui concerne le partage géographique des pouvoirs économiques et politiques, constituent la seule voie qui non seulement ne décevra pas l'attente des militants socialistes, mais aussi, répondra aux aspirations de la grande majorité des étudiants, enseignants, ouvriers, employés, cadres, de tous ceux qui ont ressenti les revendications de mai-juin comme fondamentales à l'égard d'une société qui les aliène.

Pour de Gaulle, la réforme institutionnelle, la déconcentration se préparent à Paris, dans les administrations centrales ; il n'est pas question de partager le pouvoir de l'Etat centralisateur. Pour nous, la régionalisation doit commencer dans notre quartier, au niveau du citoyen. Il n'y aura pas d'institutions démocratiques sans pouvoirs locaux.

Le citoyen n'est pas un objet

Contrairement à un grand nombre d'analyses qui acceptaient d'enfermer l'individu dans le rôle passif que lui réserve la société de consommation, la grande majorité des citoyens — même si cela ne s'est pas ensuite traduit politiquement — a fait siennes les revendications profondes des étudiants et des travailleurs vis-à-vis d'une société industrielle, complexe, anonyme, imbue de gigantisme, centralisée, désincarnée, et dans laquelle la démocratie est oubliée au nom de pseudo-impératifs techniques.

L'individu n'accepte pas d'être de plus en plus éloigné du choix des objectifs réservés à quelques possédants, à quelques états-majors, ou à un Etat abstrait, lointain à la fois géographiquement et administrativement. Le système capitaliste nourrit ainsi quelques-unes de ses contradictions, puisqu'on assiste à la dégradation des aspirations individuelles, à l'anonymat des responsabilités, contraires à l'efficacité. Les grands trusts américains constatent ainsi une inertie et une baisse d'efficacité due à une gestion trop centralisée. Plus grave encore, les orientations politiques des gouvernements se noient dans les querelles techniques de l'administration et les rivalités des services ministériels ou des corps de fonctionnaires.

Nous savons qu'un gouvernement socialiste aura à prendre des mesures immédiates pour éviter la trahison des capitaux nationaux. De la même manière, un tel gouvernement *devra remplacer les rouages de la machine administrative qui, dans son fonctionnement actuel, trahirait bien vite les aspirations du peuple.*

L'individu est aussi de plus en plus pénalisé, par la concentration, par le gigantisme, qu'il s'agisse de l'entreprise où il travaille ou bien de la ville où il réside. Il revendique de comprendre et de prendre ses affaires en mains. Dans une société et un régime qui tendent à l'éloigner des décisions, le citoyen ne se satisfait plus de l'exercice du suffrage universel, de consultations périodiques. Il veut être associé quotidiennement et localement à la marche de la société :

— en tant que producteur, imposer le contrôle des salariés sur l'orientation de l'entreprise ;

— en tant que consommateur, pouvoir défendre ses intérêts et avoir la liberté d'échapper aux artifices de la société de consommation ;

— exercer son droit à la formation, à la culture, aux loisirs, et à une information contrôlée et non subie ;

— en tant que résident, gérer l'habitat, l'environnement de celui-ci, les équipements collectifs : sanitaires, sportifs, culturels, etc.

Énoncer ces exigences conduit à appeler de ses vœux un programme socialiste complet qu'il serait long de détailler ici. Les divers groupes contestataires, les comités d'action ont mis en évidence, avec une grande maturité politique, la convergence qui devait exister entre les préoccupations quotidiennes dans l'entreprise et dans le quartier et les méthodes de gouvernement du pays. Toutefois *c'est sur le plan local que la contestation a été la moins forte, tant sont puissants les carcans de notre organisation administrative.*

Or, le principe de base de la décentralisation est simple : *le pouvoir central ne doit pas avoir d'autres attributions que celles concernant les affaires qui ne peuvent être réglées par les instances inférieures, régionales et locales.*

Pour aborder les problèmes institutionnels et examiner l'application de ce principe aux différents niveaux c'est-à-dire pour les différentes collectivités territoriales, il faut donc, en toute logique, commencer par le bas de la pyramide. Nous venons de rappeler, à propos du citoyen, notre conception d'un régime socialiste qui donnerait à l'individu le maximum de pouvoir et de responsabilité dans sa contribution à la vie économique du pays. Nous examinerons maintenant successivement les problèmes :

du quartier, de la commune, de l'agglomération urbaine ou de la zone rurale et du département, de la région, et enfin, des institutions nationales.

Une unité sociale de base autogérée

C'est au niveau de l'unité sociale de base que se joue la confiance d'un peuple dans ses institutions, son apprentissage pratique de la démocratie, en même temps que la qualité de l'information qui monte vers les pouvoirs supérieurs, et peut contribuer ou non à leur permettre de gouverner démocratiquement. L'unité sociale de base, c'est le village rural ou le petit quartier de la grande ville, c'est l'unité de voisinage des sociologues, l'unité d'habitation des urbanistes, c'est le groupement humain facilement identifiable dans la réalité, comprenant selon les cas un millier (ou moins en milieu rural) à une dizaine de milliers de personnes résidentes ou actives. C'est à ce niveau que *l'autogestion* prend tout son sens en ce qui concerne :

— *les équipements élémentaires* : écoles, équipements sportifs, marchés, locaux sanitaires, dispensaires, crèches, haltes-garderies, cantines, foyers et maisons de jeunes ;

— *l'inventaire des besoins collectifs*, tant en ce qui concerne la création d'équipements neufs que les améliorations nécessaires à la gestion des services publics ou des écoles ; il ne peut se faire que par le canal d'associations représentatives organisées et consultées, telles que les conseils de résidents ou les comités des entreprises qui sont situées dans l'unité ;

— *l'animation et l'encadrement de la vie sociale* : accueil des jeunes, aides collectives aux personnes âgées, entraide et intégration de toutes les catégories socio-professionnelles, développement de la vie culturelle par des manifestations diverses, l'aide aux associations, l'animation des bibliothèques, ciné-clubs, etc.

La structure au niveau de cette unité sociale de base doit être assez souple et laisser une grande place à l'initiative locale. L'expérience des *comités de quartier* de Grenoble et d'ailleurs peut fournir des enseignements. En tout cas, il faut prévoir un travail en liaison étroite avec la municipalité et les comités de quartier, d'abord par la présence dans le comité d'un *délégué du conseil municipal*, entouré



Collombert

Humaniser la ville.

des représentants d'associations et aussi par la réunion des représentants des associations locales et des syndicats dans le *comité consultatif communal*.

Un pouvoir communal

Par l'existence et la vie de l'unité de base, la commune perd son sens abstrait et juridique qu'elle a en particulier dans les zones rurales faiblement peuplées ou au contraire dans les zones urbaines très denses. Car, à propos de la commune, il faut être clair et *se garder de défendre* un « statu quo » absurde lié à *la pérennité des 38 000 écharpes de maire existant en France*. La structure et le fonctionnement actuels de la commune contribuent à la disparition des pouvoirs locaux et à la réduction de la vie démocratique.

Les critiques à l'encontre de l'institution communale sont classiques : découpage datant de 1791, dépassé par l'exode rural et l'accélération du phénomène d'urbanisation, insuffisance d'information des citoyens et de formation des élus locaux devant une complexité administrative souvent évitable, transfert des décisions à des administrations techniques ou à des organismes tels que les sociétés d'économie mixte, inadaptation du code d'administration municipale, tutelle tracassière et contraignante, et surtout manque de moyens financiers.

Les orientations actuelles qui semblent devoir être renforcées par les projets en préparation contribuent à vider les communes de toutes leurs attributions, sous prétexte de la

complexité des problèmes techniques. C'est là l'alibi du pouvoir qui peu à peu met en place un réseau administratif parallèle. *Il ne sert à rien de réaffirmer l'autonomie des communes si elles n'ont plus rien à faire.*

Face à cet état de choses, notre critique doit être globale ; il faut renverser les termes du raisonnement : les situations difficiles et les problèmes complexes pourraient être maîtrisés par des autorités locales dotées de pouvoirs et de moyens adéquats.

D'abord, avec la garantie d'une vie démocratique dans les unités sociales de base, il est possible de repenser le découpage communal en fonction des problèmes spécifiques qui se posent. En milieu rural, le *regroupement des unités de base* pour constituer une commune se fera autour d'un bourg ou « village-centre » (souvent l'actuel chef-lieu de canton mais pas toujours). Quant à la commune urbaine, elle regroupera les quartiers pour résoudre les problèmes dont la taille dépasse les possibilités de l'unité de base (voirie, éclairage public, entretien technique, assainissement, construction, plan d'urbanisme, gestion de certains équipements tels que les lycées, hôpitaux) ou qui présentent peu d'intérêt à être résolus de manière dispersée (tâches administratives : en particulier état-civil, bureaux d'aide sociale, office d'H.L.M., caisses des écoles...).

Ensuite, il faut donner à ces communes restructurées les moyens institutionnels et financiers de leur fonctionnement. *Un conseil municipal* doit représenter la commune du

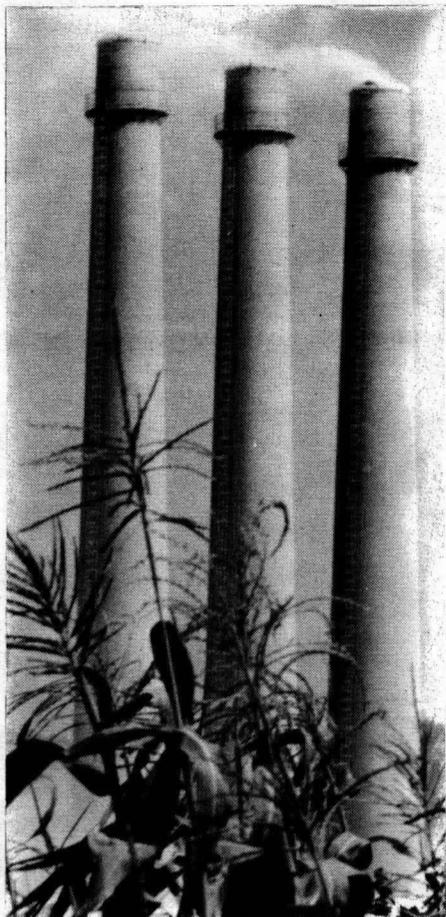
point de vue politique (retour à la représentation proportionnelle). Nous préconisons par ailleurs, à côté de la municipalité, un *comité consultatif communal* comprenant les représentants des diverses associations locales (culturelles, de parents d'élèves, des M.J.C., des usagers, des locataires...) et des unions locales de syndicats, chargées d'examiner les projets municipaux, de dialoguer avec les élus dans des commissions mixtes et de gérer certains services municipaux.

Quant aux problèmes financiers, il faut rappeler que 24 000 communes ont moins de 500 habitants, et par conséquent sont dans l'impossibilité de financer les équipements minimaux. Ces problèmes ne pourront être complètement réglés par un remembrement communal. Le combat pour la démocratie communale passe par l'accroissement des ressources fiscales et financières des communes et par une plus grande liberté dans l'emploi de ses fonds. En effet, *tant que les communes n'auront pas les moyens financiers de mener à bien leur politique, leur liberté effective restera caricaturale*, et nous verrons la continuation de la situation de mendicité des élus locaux à l'égard du pouvoir central. Même avec cette conception, les charges des communes resteront assez inégales. Et il faudra prévoir, dans une période de transition, un système de péréquation établi annuellement selon des règles impératives et sévèrement contrôlées pour éviter la politique du coup par coup, les pressions de « personnalités » locales, ou l'utilisation par le pouvoir central de fonds destinés à entretenir sa clientèle politique.

Encore faut-il que la construction du pouvoir local s'accompagne, pour les élus, de la volonté d'intéresser et d'associer les habitants à la gestion communale. *La commune doit devenir critique* et s'ouvrir à la discussion. Elle peut être avec l'unité sociale de base, l'école de la démocratie active.

Un certain nombre de problèmes ne peuvent être traités dans le cadre de la commune, et n'ont de solution satisfaisante qu'à un échelon intercommunal. Il faut limiter les domaines correspondants en se demandant chaque fois s'il n'existe réellement pas de solution acceptable au niveau de la commune. La plupart du temps, plusieurs communes auront à mettre en commun des moyens techniques, financiers ou humains pour mener à bien des tâches telles que :

— les définitions des plans d'aménagement et d'urbanisme, les programmes d'équipement, les créations de zones industrielles ;



Collombert

— la création de villes nouvelles qui, par définition, ne peuvent s'inscrire dès leur naissance dans le cadre communal, traditionnel ;

— la construction d'ouvrages publics ;

— le développement de réserves foncières ;

— la création et l'exploitation de tous les réseaux (routes, transports inter-communaux, eau, gaz, électricité, télécommunications) ;

— la gestion ou la tutelle de fonds régionaux de l'emploi ;

— le recueil, la gestion, et l'utilisation des informations économiques (enregistrement des renseignements administratifs, statistiques, données économiques, bourses de l'emploi, etc.) ;

— polices techniques comme celles du permis de construire ou de la circulation.

Cette concentration des moyens techniques ne doit pas se réaliser au détriment d'une démocratie tour à tour ascendante et descendante, faite de consultation et d'information. La gestion intercommunale ne doit pas être contraignante ; elle doit fournir des cadres généraux. Dans le domaine de l'urbanisme par exemple, les quartiers et les communes contribueront à l'élaboration d'un schéma directeur pour une agglomération intercommunale, les détails des plans d'urbanisme étant arrêtés, après adoption du schéma par chacune des communes. Ainsi, pour prendre un autre exemple — qui sera réel dans quelques années — compte tenu des possibilités de moderniser l'administration, l'utilisation d'un ordinateur pour aider à la gestion et stocker les informations économiques et sociales ne doit pas conduire à la tech-

nocratie. Les représentants des unités de base auront à contrôler l'usage qui sera fait des informations appartenant à la collectivité et non pas réservées aux seuls représentants de l'administration.

Il va sans dire que l'orientation du régime ne se fait pas dans le sens souhaitable d'une plus grande démocratie. Toutes les solutions avancées pour résoudre les problèmes difficiles qui se posent à l'échelon intercommunal sont autoritaires et technocratiques. Elles contribuent à court-circuiter les représentants de la population. Prenons quelques exemples :

— en ce qui concerne l'urbanisme et la préparation des décisions dans ce domaine, il faut, sans s'étendre longtemps, *dénoncer les pratiques que favorise le régime actuel* : spéculation sur les sols, rénovation au détriment des petits revenus et au seul avantage des promoteurs privés, secret des projets sauf pour quelques groupes financiers, information inexistante du public — si ce n'est à des fins publicitaires sur des opérations à lancer —, confusion des moyens d'étude et de contrôle dans la tutelle administrative, fausses études dont les résultats sont dictés par ceux qui les demandent, absence de politique due la plupart du temps à l'incohérence et aux querelles internes de l'administration au grand bénéfice des intérêts particuliers, etc.

— en ce qui concerne les *communes urbaines*, la loi du gouvernement ajoute à la confusion administrative et diminue l'importance de la discussion démocratique sans résoudre les problèmes techniques et financiers des collectivités locales.

— en ce qui concerne les *districts urbains*, et tout particulièrement celui de la *région parisienne*, les études sont menées sans le contrôle des élus, mal représentés au conseil d'administration ; quels que soient les résultats de ces études, les moyens juridiques et financiers ne sont pas à la mesure des aménagements projetés ; de plus le schéma est bafoué par des dérogations considérables données par ceux-là mêmes qui devraient défendre le plan directeur.

— en ce qui concerne les *villes nouvelles*, dont la réalisation pose une série de problèmes importants pour la politique d'aménagement du territoire et pour la vie des futurs habitants, le gouvernement veut mettre en place un conseil nommé par l'Etat. C'est délibérément ignorer qu'il y a d'ores et déjà des élus concernés dans les communes voisines, des associations et groupements statistiquement représentatifs de ce que sera la population, qu'il y a des associations de résidents des grands ensembles actuels qui connaissent les problèmes et pourraient défendre les intérêts des habitants futurs mieux que quelques fonctionnaires obéissant aux directives d'une politique d'aménagement incohérente (par exemple dans le choix d'implantation des zones d'activité dis-

putées entre le quartier de la Défense, les villes nouvelles de la région parisienne, les métropoles régionales ou le saupoudrage des villes intermédiaires de province).

Dès à présent, *les communes doivent spontanément regrouper certaines de leurs attributions* pour permettre une meilleure gestion avant d'y être contraintes sans garantie démocratique par le pouvoir central. Le syndicat à vocations multiples, notamment en secteur rural, est un moyen pour les communes de traiter les problèmes qu'elles ne peuvent traiter seules et dont elles laissent la responsabilité au préfet.

En milieu rural, l'association de plusieurs communes, dont nous avons dit qu'elles devraient être chacune un regroupement d'unités sociales de base, permettrait d'obtenir l'échelon intercommunal équivalent de l'agglomération importante ou de la zone urbaine.

Ensuite, ces échelons intermédiaires entre la commune et la région doivent être administrés par *des assemblées élues au suffrage universel*. Ces assemblées seront selon les cas des assemblées d'agglomérations ou des assemblées de secteur rural ou encore comme nous le verrons plus loin des conseils généraux rénovés. Il n'est en effet pas admissible au regard d'une démocratie élémentaire, que les impôts soient levés autrement que par une assemblée directement élue par le peuple.

Les services techniques devront travailler sous la responsabilité de cette assemblée élue, et non plus sous les ordres du préfet, ou d'un président de District délégué du pouvoir central et centralisateur. Ils seront vraiment des bureaux d'études préparant des dossiers techniques à la demande des communes ou de l'assemblée intercommunale, qui resteront totalement maîtresses des décisions mieux éclairées. Il est également utile qu'à ce niveau de l'agglomération ou du secteur rural, l'assemblée soit assistée, comme dans le cas de la commune, d'un *comité ou conseil consultatif* représentant les associations, les groupes socio-professionnels et les usagers de tous ordres.

Il est par ailleurs évident que dans certains cas l'échelon intercommunal qu'est la communauté d'agglomération remettra en cause les cadres départementaux (par exemple l'agglomération lyonnaise est à cheval sur trois départements). D'une manière plus générale, la mise en place de ces échelons intercommunaux constitue probablement la seule voie de rénovation des départements.

C'est en effet un lieu commun que de dire que *le cadre départemental est dépassé*, car :

— il correspond à un découpage lié aux durées de déplacement en diligence ;

— il est le reflet d'une volonté administrative centralisatrice ;

— il n'a pratiquement pas d'attribution économique, les conseils gé-



38.000 communes : la démocratie dans le brouillard.

néraux n'étant par exemple pas compétents sur les problèmes d'emploi ;

— sa taille est insuffisante pour permettre d'aborder correctement le problème des infrastructures importantes (autoroutes, voies ferrées, canaux, aéroports...), pour assurer l'implantation de services (commerces spécialisés, vulgarisation agricole, laboratoire de recherche, bureaux d'études, banques, conseils de gestion...), pour accueillir un système d'enseignement adapté aux besoins régionaux de main-d'œuvre ;

— le découpage en cantons aboutit toujours à faire du conseil général un moyen de pression des petites communes rurales contre le chef-lieu, ce qui paralyse toute décision ;

— les conseils généraux sont des assemblées vétustes ; la moyenne d'âge des conseillers est de 55 ans, celle de leur président approche 65 ans ;

— l'exécutif du conseil général est le préfet, nommé par le pouvoir central dont la tutelle est très forte et interdit l'affirmation d'une politique ;

— les finances départementales (3 % des ressources fiscales françaises) sont dérisoires.

Le département est donc à l'heure actuelle une institution qui, d'une part sur le plan administratif et de la gestion courante, centralise trop au détriment des communes : la moindre démarche se fait à la préfecture. D'autre part, la taille du département est trop réduite pour régler les questions économiques qui devraient relever de la région. Pourvu en matière de services et de finances de ressources insuffisantes, le département contribue, par son rôle de point de passage obligé, à la colonisation de la province par Paris.

Or, c'est dans le cadre du département qu'existe actuellement la seule assemblée dépositaire de la souveraineté locale : le Conseil Général. Avant que n'en soit gaspillé le crédit, il convient de rénover le département en lui conférant les attributions de l'agglomération ou de la zone rurale pluricommunale et en le dotant d'une assemblée élue exer-

çant des pouvoirs réels et du comité consultatif dont nous avons parlé.

Une région forte

Ce qui a été dit précédemment met en évidence le besoin d'institutions régionales fortes capables d'animer la vie régionale et qui ne soient pas uniquement tributaires des décisions nationales. Or, le gaullisme a profité de ce besoin et de l'incapacité du département à y répondre pour imposer en 1964 une technocratie régionale à sa dévotion. Il n'a vu les réformes régionales que comme mise en place d'un relais du pouvoir central ; c'est en fait la négation de la décentralisation des décisions ; tout au plus un cadre administratif pour le découpage du plan en tranches. Ce pseudo-régionalisme s'est traduit par la création des CODER peuplées d'hommes du pouvoir et sans efficacité.

Or, le niveau régional doit être celui de la prévision à long terme de la recherche scientifique, de la création des grands équipements de services hautement spécialisés, d'une activité culturelle complète.

Une telle région ne peut être qu'une grande région appuyée sur un réseau urbain solide et une métropole de plein exercice. Seul un petit nombre de grandes régions sera capable de casser la centralisation et de provoquer la répartition géographique des pouvoirs. Les acteurs régionaux doivent trouver à proximité tous les éléments de la vie économique, sociale, universitaire, culturelle et surtout administrative ; ils doivent en disposer sans en référer à l'échelon central. Dans certaines limites correspondant au respect des objectifs nationaux, les responsables régionaux doivent bénéficier d'une véritable autonomie (en particulier, création d'une banque régionale d'investissements et d'un établissement d'études économiques regroupant les directions régionales de l'INSEE, du Plan et des différents ministères, régionalisation de l'ORTF, Conseil Régional de la Culture, etc.).

Le pouvoir régional ne se détaille pas ; il est un tout. Seules peuvent échapper aux instances régionales les décisions qui dépassent leur cadre (inter-régionales ou internationales).

Le pouvoir régional n'est pas, comme le croit le gouvernement, une délégation accordée par le pouvoir central, pas plus qu'un substitut du pouvoir local. Il ne peut relever que de l'autogestion. C'est dire que le pouvoir régional exige non des commissions partiellement désignées, mais des assemblées dépositaires de la volonté populaire.

Des institutions démocratiques sont donc indispensables à l'organisation d'une vie régionale majeure : une assemblée délibérante élue au suffrage universel, et à la représentation proportionnelle assortie d'un exécutif permanent, chargé d'appliquer ses décisions, en liaison avec un commissaire régional représentant le pouvoir central chargé de contrôler les services restant du ressort de l'Etat. Un comité ou Conseil administratif régional représentatif des syndicats, des associations de consommateurs et d'usagers, donc des groupes socio-professionnels et culturels au sens large, serait associé aux travaux de l'assemblée régionale. Tous les services administratifs seraient à la disposition de l'exécutif, du comité consultatif et du commissaire régional.

L'assemblée voterait un budget autonome et les impôts régionaux. Des dotations financières globales pour chaque région se feront par arbitrage national afin de rétablir l'équité entre les ressources des différentes régions qui resteront maîtresses de l'utilisation des crédits. La tâche principale de l'assemblée régionale, aidée par le comité consultatif, serait d'élaborer un véritable plan de développement articulé sur le plan national et comportant un échéancier pluri-annuel d'investissements. L'exécutif, sous le contrôle de l'assemblée aurait au stade de la réali-

sation, à répartir les crédits, à déterminer les ordres d'urgence et à coordonner les investissements.

An niveau national

Nous arrivons au sommet de l'édifice institutionnel en abordant le niveau national mais après une démarche qui nous a fait repartir de la démocratie à la base et non de la réforme du Sénat. On a montré la nécessité d'affirmer le rôle économique et professionnel du citoyen puisqu'il a été prévu, à chaque niveau, un comité consultatif. Un tel comité ou conseil s'impose de lui-même à l'échelon national si l'on veut affirmer l'intégration et la cohérence des préoccupations socio-professionnelles dont l'importance est croissante dans notre type de société. Cette assemblée économique traduira la structure sociale de la nation par une représentation des ouvriers de l'industrie ou de l'agriculture, des employés et cadres, des fonctionnaires, des professions libérales, exploitants agricoles, travailleurs indépendants, employeurs, étudiants, proportionnellement à leur effectif dans la nation et non plus de manière paritaire. Des représentants des groupements de consommateurs, d'usagers des services publics, des associations familiales, des associations des parents d'élèves, des maisons de jeunes, des résidents, des organisations culturelles, seront relativement peu nombreux de façon à ne pas retirer, par une double représentation, la majorité qui revient à la classe salariée.

C'est à cette assemblée qu'il appartiendra de suivre la préparation et l'exécution du Plan, de déterminer les grandes options, les objectifs, les moyens, le volume des différents types d'investissements régionaux et nationaux, la durée du travail, l'évolution des revenus, le montant des impôts et des dépenses publiques... Chaque groupe ou coalition de l'assemblée économique présentera des jeux d'options pour le pays et pour l'Assemblée nationale. Elle devra jouer un rôle important dans le contrôle du Plan, des différents centres de décision économiques, des entreprises nationalisées, de l'application de la législation sociale, et par un véritable pouvoir d'enquête et d'interpellation du gouvernement. Plus généralement, l'assemblée économique doit pouvoir se saisir de tout texte ayant des incidences économiques et sociales.

Dans cette conception, la représentation territoriale (des agglomérations ou échelons intercommunaux et des régions) n'est pas mêlée à la représentation économique des travailleurs car la régionalisation ne peut être réglée par l'attribution à Paris de quelques sièges de sénateurs ou conseillers. La régionalisation se règle sur place et à tous les échelons. Cette attitude est la seule qui puisse assurer réellement à la fois la décentralisation la plus poussée du pouvoir et la cohérence des décisions aux échelons immédiatement supé-

rieurs. Sa réalisation est une condition nécessaire à la vie démocratique du pays.

L'alternative socialiste au référendum gaulliste

Changer profondément les mœurs administratives et l'attitude centralisatrice de la politique française est possible mais n'est pas simple. Sans un manque total de bon sens, on ne peut enfermer une telle réforme dans une question soumise à un référendum. Ou alors on désire obtenir un blanc-seing alors que des principes essentiels sont en jeu :

1 - Il n'y a pas de démocratie dans une nation si l'application n'en est pas ressentie par les citoyens au niveau local ;

2 - La démocratie suppose la discussion collective des décisions, l'information la plus large de l'opinion et le contrôle des citoyens sur la marche de l'économie et l'action des gouvernements.

3 - La démocratie n'est réelle que si il y a de véritables décisions à contrôler. Cela suppose que les collectivités locales aient une taille et des moyens adaptés aux affaires à traiter.

4 - La démocratie locale suppose la pleine autonomie des décisions : la tutelle du pouvoir central doit être conçue comme un contrôle de pure légalité, sans droit de regard sur l'opportunité des décisions.

Pour assurer l'application de ces principes, les forces socialistes doivent exiger une loi cadre régionale et locale pour résoudre globalement le problème et fournir un calendrier de mise en place des nouvelles institutions. Les objectifs suivants doivent y être recherchés :

— REMEMBRER les collectivités territoriales en définissant les ni-

veaux fonctionnels de décision (quartiers ou villages, communes, agglomérations ou zones rurales et régions). Le tableau indicatif ci-dessous doit être complété en particulier, en précisant les fonctions qui doivent être assurées à chaque niveau.

— SIMPLIFIER les attributions administratives, de police, de gestion, d'équipement... Ces attributions se traduisent par un certain nombre d'opérations élémentaires. On doit en éviter la dispersion. Il ne peut y avoir entre l'Etat et les citoyens qu'une seule collectivité compétente pour une attribution déterminée. Ainsi, toute délégation sera complète et sans retour.

— DECENTRALISER les pouvoirs en les rapprochant des citoyens, donc réduire la tutelle. Des hommes responsables ne manqueront pas de se dégager aux différents niveaux.

— DOTER les nouvelles collectivités des ressources financières correspondant aux attributions qu'elles reçoivent. Il n'y a pas d'autonomie sans pouvoir financier.

Le pouvoir local

Un certain nombre des éléments de cette ensemble pourrait convenir aux tenants les plus lucides du capitalisme, car ils en attendraient une meilleure efficacité. La décentralisation, la délégation des pouvoirs, la participation des individus à la conception du travail ont parfois été envisagées dans certaines entreprises et ont fait l'objet d'expériences pilotes.

Mais ses défenseurs « intelligents » du capitalisme ne doivent pas s'illusionner, car la revendication sera de plus en plus générale et profonde.

NIVEAU	DEFINITION	POPULATION	NOMBRE	ATTRIBUTIONS
Unité de base	Unité de voisinage, quartier, grand ensemble, village, petite commune actuelle.	jusqu'à 10.000 habitants	de l'ordre de 50.000	Autogestion des équipements élémentaires, animation et encadrement de la vie sociale, identification des besoins collectifs.
Commune	Regroupement d'unités de base autour d'un village-centre, regroupement d'unités de base pour constituer une petite agglomération ou une partie identifiable d'une grande agglomération.	de 5.000 à 100.000 habitants	2.000 à 3.000	Voirie, construction, équipements tels qu'hôpitaux ou lycées, problèmes administratifs...
Echelon inter-communal	Agglomération ou zone rurale, ayant la taille d'une fraction de département ou d'un département.	différent en milieu rural et en milieu urbain : 50.000 à quelques centaines de mille.	de l'ordre de 200 ou 300	Réseaux de toutes natures, urbanisme, polices techniques, problèmes fonciers, commercialisation agricole, information économique.
Région	Quelques départements ou fractions de départements actuels, autour d'une métropole importante.	quelques millions d'habitants	8 ou 10	Prévision économique, recherche, défense, grands équipements culturels et universitaires ; Directions des Ministères.
Niveau national	Ensemble du territoire.	50 millions	1	Grandes orientations, Plan (cohérence des actions régionales), Défense, Affaires Etrangères, Justice.

On ne peut en fait déléguer et décentraliser réellement dans un système économique orienté par son idéologie, même vers les grandes unités, la centralisation et le refus de la prise en mains de la production par les travailleurs.

Les faux semblants que le pouvoir mettra en place ne résisteront pas à l'analyse. Pas plus la déconcentration (« le même marteau qui frappe mais avec un manche plus court ») que la « participation » (intéressement pan-capitaliste ou strapontins dans des conseils d'administration) ne tromperont pas les vrais socialistes.

On retrouve là les contradictions de l'évolution de nos sociétés industrielles néo-capitalistes. Dans de telles sociétés, certaines améliorations sensibles pourraient être apportées à la situation. Mais comme le rappelait le rapport « Décoloniser la Province » : Gagner la partie du développement régional en France, cela ne se résume pas à des créations d'usines, ni à quelques fusions de communes, ni même à de grands travaux d'infrastructure, cela consiste à redonner à la vie régionale, par la liberté qui lui est laissée, par la diversité des activités qui y naissent, par la volonté des hommes qui de plus en plus puisent leurs racines sur place, une intensité telle que le résultat général des énergies. »

Seul un régime socialiste pourra résoudre les contradictions entre les objectifs de production et de consommation et écarter l'aliénation de l'individu.

On pourrait penser que les revendications des mois de mai et juin, encore mal formulées, mais qui ont eu la puissance et la vérité de la spontanéité, ont été le dernier soubresaut d'une société chloroformée, d'une société du gadget, de la consommation avant tout, de l'indifférence politique. Bien sûr, ces dangers ne sont pas écartés (la répression sous toutes ses formes tentera de nous y enfermer) ; mais les analyses profondes de cet immense élan montrent bien plus que la France a ouvert la voie à un nouveau type de contestation contre les fondements mêmes de nos sociétés centralisées et bureaucratiques, fonctionnant plus ou moins bien au service d'une minorité, pour réclamer la réhabilitation de l'homme, de l'individu qui se veut responsable. Tout est loin d'être gagné, mais cette première leçon a porté profondément et a orienté la réflexion de ceux qui jusqu'alors étaient encore peu politisés.

Les revendications, avant le mois de mai 68, dans les pays industrialisés s'attaquaient aux privilèges de la société capitaliste ; elles devront désormais exiger d'abolir l'esclavage de la société industrielle. Un des objectifs de cette lutte est le pouvoir local. □

(1) On peut utilement consulter sur ce sujet de « l'Urbanisme en question » le N° 8889 de juin 1968 de la revue « Correspondance Municipale » de l'ADELS (Vers un Pouvoir local ? Décoloniser la province)

Réforme

Quelles finances régionales ?

François Gicquel

La discussion autour de la réforme régionale, a souvent pris comme axe les questions institutionnelles, négligeant des problèmes fondamentaux comme ceux des finances locales et régionales, ou de la planification. Ce n'est cependant pas en éludant les problèmes complexes posés par la création d'une nouvelle fiscalité régionale que l'on résout les difficultés. François Gicquel apporte ici une première contribution.

La création d'une nouvelle fiscalité régionale doit respecter trois principes essentiels :

— Il ne pourrait être question d'accroître la charge fiscale pesant sur le contribuable. La nouvelle fiscalité ne doit pas s'ajouter aux autres. Mais il ne paraît être question non plus de diminuer les ressources des collectivités locales de base : communes et départements (ou leurs substituts). *C'est dire qu'à toute nouvelle taxe, à tout nouvel impôt régional doit correspondre un allègement équivalent des contributions d'Etat.*

— Le problème de la fiscalité régionale ne peut être séparé de celui que pose aujourd'hui la situation financière des collectivités locales. Une réorganisation générale et profonde des charges et des ressources entre l'Etat et les collectivités dites « secondaires » s'impose d'urgence si l'on veut donner ou redonner vie aux communes, à des échelons intercommunaux, aux régions et recréer les conditions d'une démocratie locale authentique. Ce principe ne doit jamais être oublié même si, pour les nécessités de l'analyse, il convient de porter l'éclairage sur les questions que soulève la fiscalité régionale proprement dite.

— Une étude sérieuse des formes que pourrait prendre la fiscalité régionale ne peut être entreprise avant qu'aient été précisées davantage les compétences de la région et chiffrée l'importance des charges transférées de l'Etat à la région. Du volume de ces charges dépend en effet le volume des ressources — et en particulier des ressources fiscales — à procurer aux régions.

Contre un « centime régional »

La critique de la fiscalité directe des communes et départements, c'est-à-dire des centimes, n'est plus à faire. La réforme de 1959, qui ne représente d'ailleurs qu'une modernisation du système sans en changer les principes, est restée jusqu'à présent lettre morte, faute d'une révision préalable des valeurs locatives cadastrales.

Cette révision devait être entreprise selon des méthodes nouvelles fixées par une loi ; mais ce n'est que le 19 décembre 1967 que le Parlement a définitivement voté cette loi « relative aux évaluations servant de base à certains impôts directs locaux ». Quand on sait qu'il existe environ

- 15 millions de locaux d'habitation ou à usage professionnel,
- 2.500.000 locaux commerciaux,
- 200.000 établissements industriels, etc.,

on devine que les travaux de révision ne seront pas achevés de si tôt, et qu'il faudra bien encore une dizaine d'années pour que les nouveaux impôts directs locaux puissent être assis sur des bases moins injustes et moins archaïques qu'aujourd'hui.

C'est dire qu'il ne saurait être question dans la période actuelle de lever un « centime régional » s'ajoutant aux centimes communaux et départementaux. Ce serait aggraver l'injustice qui marque la fiscalité locale directe. Même si les évaluations de base étaient renouvelées, il resterait qu'un système de contributions assises sur les valeurs locatives, sans aucune progressivité, ne peut convenir à l'instauration d'une fiscalité socialiste moderne.

— Une subvention globale de l'Etat ?

Puisque les compétences nouvelles de la région doivent provenir d'une décentralisation des pouvoirs de l'Etat, il paraît logique de prévoir parallèlement un transfert direct de certaines ressources fiscales d'Etat aux régions.

S'il ne s'agit que de trouver des ressources à peu près équivalentes aux charges transférées, le problème se ramène à un problème technique, comme celui qui a été plus ou moins bien résolu quand il a fallu remplacer la taxe locale. Les régions pourraient se voir attribuer tout ou partie d'une taxe ou impôt d'Etat, pourvu que la progression en soit régulière, le rendement satisfaisant et point trop soumis aux fluctuations économiques, etc., par exemple : le 1/3, la moitié ou l'intégralité du produit de l'impôt sur le revenu (17,5 milliards de F. en 1966).

La vraie difficulté serait de répartir entre les régions cette somme globale : ou bien chaque région se voit attribuer la part correspondant à ce qui est perçu sur son territoire, avec éventuellement quelques mécanismes correctifs, mais alors les régions les plus pauvres ne combleront jamais leur retard et le fossé ira en s'élargissant ; ou bien la répartition obéit à un certain nombre de critères objectifs et affichés : nombre d'habitants, taux d'urbanisation, situation par rapport aux normes moyennes d'équipement, etc.

Mais en définitive, quel que soit le mode de répartition, cette solution s'analyse comme une subvention globale, sur le montant de laquelle la collectivité a peu de prise. Le % affecté à l'ensemble des régions serait lui-même déterminé par une décision prise à l'échelon national, et serait vraisemblablement soumis aux aléas de la conjoncture nationale.

Ce mécanisme pourrait cependant être utilisé éventuellement à titre de complément, par exemple pour corriger certaines inégalités excessives de départ entre les régions, et mener une véritable politique d'aménagement du territoire en fonction d'impératifs nationaux, le Plan servant ici de loi.

Quels impôts régionaux ?

Pour que la réforme régionale ait un sens, il faut que la région puisse elle-même lever l'impôt, c'est-à-dire créer des taxes spécifiques ou, éventuellement, voter le taux d'impôts additionnels aux impôts nationaux (moyennant, bien entendu, un allègement correspondant des charges de l'Etat).

Sans doute deux obstacles apparaissent-ils tout de suite dans cette voie :

— il est dangereux de jouer sur les taxes et impôts qui pèsent sur les activités économiques : faire varier d'une région à l'autre les taux de la T.V.A. ou le prix de l'essence risque de donner naissance à une fraude considérable, à des distorsions de trafic ou à de véritables frontières fiscales ;

— il est nécessaire dans tous les cas, même pour des impôts pesant sur les ménages, d'instituer des « fourchettes » c'est-à-dire des taux minimum et maximum, au moins dans un premier temps.

Cependant, ces remarques faites, rien n'interdit d'envisager par exemple un impôt régional additionnel à l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques, qui aurait l'avantage de représenter une contribution progressive.

Ses inconvénients seraient d'abord ceux de l'impôt d'Etat lui-même,

avec la surimposition des salariés en particulier. D'autre part, il ne faut pas oublier que l'IRPP est perçu globalement dans la zone du domicile de l'intéressé, mais un certain nombre de revenus peuvent provenir d'activités situées dans d'autres régions (cas d'un particulier habitant à Paris mais possédant un immeuble de rapport à Nice, etc.). Une étude plus poussée devrait permettre de déterminer dans quelle mesure ces déséquilibres se compensent les uns les autres.

D'autres solutions pourraient être recherchées du côté des diverses taxes spécifiques, droits divers, dont certains procurent à l'Etat des recettes non négligeables, et dont l'origine est facile à localiser : ainsi pour les tabacs, la vignette automobile, la consommation d'électricité basse tension, etc. L'Etat pourrait en abandonner le produit aux régions et celles-ci fixeraient elles-mêmes les taux entre un minimum et un maximum.

Mais pour des raisons évidentes la fourchette ne pourrait être très ouverte (peut-on imaginer le prix du paquet de Gauloises à 2 F dans le Limousin, 1 F à Paris ?), et l'autonomie fiscale des régions serait plus apparente que réelle. En outre, même pour des consommations aussi courantes, les régions ne sont pas toujours « au départ sur un pied d'égalité » : ainsi, selon les statistiques régionales du SEITA, la dépense annuelle de tabac par habitant en 1966 va de 137 F dans la région parisienne, 132 F dans la Provence-Côte d'Azur, à 69 F dans les Pays de la Loire, 78 F en Bretagne... Ce n'est qu'un exemple qui montre combien il est difficile de trouver un système où la masse imposable serait suffisamment homogène d'une région à l'autre. (cf. aussi le nombre des automobiles pour 1.000 h. : 210 dans la région parisienne, 235 dans le Centre, 206 en Auvergne, etc.).

Quelle que soit la technique fiscale adoptée, il est essentiel que la région jouisse pleinement du pouvoir de lever l'impôt, même si ce pouvoir doit être exercé dans des limites posées d'avance. La région ne saurait se satisfaire d'une subvention globale fixée annuellement par l'Etat et tournée sur ses propres recettes fiscales. Toutes les autres ressources susceptibles d'alimenter la région — et notamment l'emprunt — dépendent de cette autonomie fiscale. En revanche, le système de la subvention globale doit être utilisé, en attendant une redistribution générale des charges et des ressources entre l'Etat et les autres collectivités, pour remplacer le régime de la subvention d'équipement accordée au coup par coup aux communes. C'est la région seule qui doit recevoir désormais intégralement en une seule dotation l'ensemble de ces subventions, à charge pour elle de les redistribuer aux communes en fonction du plan régional. □

Conférence nationale ESU

Priorité au combat idéologique

Jacqueline Giraud

Après l'échec de mai sanctionné par la mise en vigueur de la loi d'orientation, comment mener les luttes étudiantes ? C'est le problème qu'affrontaient les 74 délégués ESU qui assistaient, les 22, 23 et 24 novembre, à la Conférence Nationale Etudiante.

Premier fait positif : nombre de délégués étaient de nouveaux adhérents. Les positions prises en mai par le P.S.U. ont tout naturellement gonflé les effectifs des E.S.U., comme ce fut le cas pour l'ensemble du parti. De nouveaux groupes ou sections sont nés à Amiens, Avignon (en cours de formation) Brest, Orsay, Perpignan, et dans les différentes grandes écoles parisiennes.

La recherche théorique

Cette progression rapide a son revers. Elle pose un sérieux problème de formation auquel se sont efforcés de répondre, les nombreux stages organisés dans les Fédérations par le Secrétariat National Etudiant.

Mais la principale difficulté sur laquelle butent les E.S.U. est d'ordre théorique. En quête d'une liaison avec les travailleurs, ils ont été conduits à se demander avec quels travailleurs doit être menée l'action. Une analyse des classes sociales françaises, une redéfinition précise du prolétariat, une étude des différentes catégories englobées dans le concept de « couches moyennes » leur ont paru faire cruellement défaut. Tout comme l'analyse de l'appareil d'Etat, de ses fonctions et celle du problème de la prise du pouvoir.

Deux problèmes qui concernent tous les militants révolutionnaires, et dont les E.S.U. demandent dans une « adresse aux militants du parti » qu'ils fassent l'objet d'un débat sérieux en prévision du VI^e Congrès. Pour leur part, ils ont amorcé une discussion qui, pour n'avoir pas apporté de conclusion, a bien montré, par la diversité des points de vue exprimés, qu'elle est une nécessité.

Mais la rentrée universitaire, dans le cadre de la « Réforme » ne permettait pas aux E.S.U. d'attendre les résultats de ce débat théorique pour définir les éléments d'une stratégie. Tout naturellement, militants de l'U.N.E.F., ils sont évidemment mobilisés sur les quatre thèmes d'action qu'elle propose : revendication du contrôle étudiant (en riposte à la duperie de la « participation »),

université critique, liaison avec les travailleurs et jonction avec les luttes internationales. Ils sont également engagés dans la préparation politique du prochain congrès de l'U.N.E.F., qui doit transformer la structure syndicale périmée en mouvement de masse (et qui fera l'objet d'un prochain article).

Mais leur problème est également de définir une action politique autonome. Ils le résolvent en mettant l'accent sur le combat idéologique, la dénonciation permanente du rôle que joue l'Université au service du système capitaliste. Pas encore insérés dans la production, les étudiants sont en effet souvent plus sensibles aux arguments idéologiques qu'aux revendications de type syndical. Ils sont encore dans l'antichambre du système, hésitants, conscients du décalage qui existe entre leurs aspirations initiales et le type d'insertion imposé par la division du travail capitaliste. Les E.S.U. se sont donnés l'instrument pour les toucher : « Lutte Socialiste », un journal qui associe avec bonheur la polémique d'actualité et les « bonnes pages » des « grands ancêtres » qui fournissent les éléments théoriques.

Sortir du ghetto universitaire

Pour mener ce combat idéologique, les E.S.U. ont un avantage. Ils sont représentés dans toutes les villes universitaires. Et pourtant, une bonne moitié des étudiants inscrits au P.S.U. ne militent pas en section étudiante. Ils préfèrent travailler dans les sections locales, souvent par un secret désir de fuir le « ghetto universitaire ». Désir compréhensible, mais contradictoire avec la priorité donnée par le Parti à l'implantation sur les lieux de travail.

Désir anachronique aussi, puisque le « ghetto » sera brisé par la décision de jumeler sections-étudiantes et sections d'entreprises, adoptée lors des dernières Journées nationales Entreprises, non point pour « sécuriser » les étudiants, mais pour réaligner concrètement cette jonction qui a fait fortement défaut en mai. Là encore, il ne s'agit pas d'une quête sentimentale. Mais il importe qu'un milieu étudiant, en marge des rapports de production, reçoive des mots d'ordre justes, apportés par une avant-garde liée à la classe ouvrière. C'est le rôle qu'entendent jouer les E.S.U. □



Collombert

Résolution

I. — Les E.S.U., fidèles au mouvement de mai et tenant compte des leçons qu'il faut en tirer pour orienter les luttes futures du mouvement étudiant, entendent apporter leur soutien total au projet de Charte élaboré à Grenoble.

L'U.N.E.F., organisation représentative des étudiants en lutte, ne peut être une association corporatiste, fondée sur la défense des intérêts matériels et moraux immédiats des étudiants. Elle ne peut non plus justifier son rôle par la possibilité d'une démarche commune à une grande masse d'étudiants qui déboucherait à partir de leurs problèmes concrets sur une contestation globale de la société capitaliste. L'U.N.E.F. ne peut donc être un syndicat. Son rôle est offensif, et dans le contexte d'une lutte globale contre la société capitaliste, sa fonction essentielle est la lutte idéologique concrète contre l'université de classe. Elle doit donc se définir comme un mouvement anti-capitaliste et pour qu'elle puisse s'opposer de manière efficace à la bourgeoisie, elle doit regrouper une grande masse d'étudiants.

Cela ne veut pas dire que l'U.N.E.F. abandonne son programme revendicatif. Simplement, ses revendications sont orientées en fonction de l'option fondamentale qui vise à transformer radicalement l'université et la société et non à l'adapter ou l'améliorer. Ce choix implique nécessairement une modification radicale des structures de l'U.N.E.F. restées bureaucratiques. On ne peut concevoir un tel mouvement que directement inséré dans la réalité

des luttes par ses groupes de base, et soumis à un contrôle permanent par ses militants.

II. — Les E.S.U. refusent la participation gaulliste visant à intégrer les étudiants dans des structures mises en place par le pouvoir d'Etat et pour le patronat. La réponse à cette nouvelle offensive de la bourgeoisie pour adapter l'université au capitalisme, c'est le contrôle étudiant, la critique de l'idéologie que diffuse l'université bourgeoise et la lutte contre la main-mise du capital sur les structures de formation et de recherche. Il revient à l'U.N.E.F. d'animer ces batailles autonomes et prioritaires. Cependant le choix tactique face aux « Assemblées constituantes » prévues par le gaullisme est relativement second. La bataille contre la participation est commune aux étudiants, enseignants, travailleurs et doit s'engager sur une base de masse.

III. — Les E.S.U. refusent les antagonismes a priori entre le mouvement étudiant et les enseignants. Au contraire, ils proposent de resserrer les liens entre étudiants, enseignants et chercheurs décidés à combattre l'université bourgeoise. Les clivages nécessaires au sein du milieu enseignant du supérieur et des chercheurs doivent se faire sur la nécessité de cette alliance et sur la base politique qu'elle implique. A cet égard, les E.S.U. pensent que l'U.N.E.F. devrait renouveler son appel pour l'unité d'action très étroite avec le S.N.E.Sup sur la base du mouvement de mai à l'université, où la force principale était le mouvement étudiant et où les enseignants apportaient leur solidarité et leur contribution propre aux objectifs de cette lutte commune.

IV. — Militants étudiants d'une organisation politique qui propose une stratégie globale pour la transformation révolutionnaire de la société, s'intégrant dans le cadre du combat mondial contre toutes les forces impérialistes, les E.S.U. sont conscients de l'importance de leur tâche politique à l'intérieur du mouvement étudiant. En particulier, sur le terrain décisif de la jonction des luttes ouvrières et étudiantes, les E.S.U. s'engagent à développer les contacts à la base entre le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier au moyen des universités populaires et du jumelage entre les sections étudiantes et les groupes ou sections d'entreprise du P.S.U. (comme ces derniers leur ont demandé).

V. — Les E.S.U. soutiennent sans réserve les luttes des lycéens groupés dans les C.A.L.

VI. — C'est sur ces bases que les E.S.U. se mobilisent pour cette année universitaire. C'est sur ces bases qu'ils appellent tous les étudiants qui ont participé au mouvement de mai, à lutter avec eux pour transformer l'U.N.E.F., y faire sentir la volonté de la base et assurer ensemble son animation dans l'unité d'action indissociable d'une véritable confrontation idéologique. □



Les bottes partout.

Pays de l'Est

Les Soviétiques et la Roumanie

Gilbert Chaleil

La conférence annuelle du pacte de Varsovie qui s'est tenue du 26 au 29 novembre à Bucarest a rappelé à beaucoup certains faits survenus avant l'intervention des « cinq » en Tchécoslovaquie. On se souvient en effet que des manœuvres du pacte de Varsovie avaient directement précédé l'occupation militaire de ce pays et avaient servi en fait à une reconnaissance du terrain et à une répétition générale de l'intervention.

Cette conférence s'est déroulée sous la présidence du maréchal Yakoubovski, commandant en chef des forces armées du traité. Avant que ne débute la réunion du 26, on démentait officiellement à Bucarest que des grandes manœuvres soient prévues prochainement en Roumanie. À l'issue de ces trois jours d'entretien, on est moins catégorique. Il est même à peu près acquis aujourd'hui qu'elles se dérouleront bien sur le territoire roumain, au printemps, probablement dans la région de Constantza. Les Roumains en sont désormais réduits à souhaiter que ces exercices militaires n'aient qu'un caractère limité et que le périmètre en soit fixé à l'avance. (Les manœuvres de Tchécoslovaquie qui précédè-

rent l'intervention ne s'étaient pas du tout déroulées comme prévu). L'armée tchèque étant tenue à l'écart, les Soviétiques se conduisaient déjà en maîtres du terrain étendant les manœuvres à tout le territoire et confinant les soldats tchèques dans la région occidentale proche de la frontière allemande. Loin du lieu choisi pour les manœuvres « concertées » et « préparatoires » des cinq pays « amis » qui deviendront les agresseurs.

Ces mauvais souvenirs rappelés, il convient de noter que Ceaucescu, leader du P.C. roumain, malgré une acceptation de principe quant aux manœuvres de printemps, est sorti pour la première fois de la prudence qu'il affichait depuis le mois d'août. Il a condamné avec fermeté la théorie de la « souveraineté limitée », théorie qui veut que : « La défense commune des pays socialistes contre une attaque impérialiste implique la limitation ou l'abandon de la souveraineté d'un des signataires du traité ».

Le même jour, à l'occasion de la fête nationale yougoslave à Jajce, en Bosnie, le maréchal Tito, démentant qu'il avait demandé l'aide de l'OTAN

exprimait lui aussi son opposition à cette théorie. Plus à l'aise que son camarade roumain pour affirmer l'égalité des peuples, il rappelait à bon droit que la Yougoslavie n'a copié aucun modèle ni aucun schéma.

À ces notes concordantes s'ajoute, bien que plus prudente, la récente déclaration du chef du PC hongrois, Janos Kadar, dans laquelle il réaffirmait que : « Les conclusions du

vingtième congrès ont gardé leur valeur ». Ce congrès est celui de la déstalinisation en 1956, celui aussi où on reconnaissait que chaque pays pouvait suivre sa propre voie vers le socialisme. Il est utile de préciser que les dirigeants et la presse soviétiques ne mentionnent plus ce congrès mais évoquent sans cesse le vingt-troisième congrès de 1966 qui marque un net retour en arrière sur le précédent. □

Relations France-US

Vers une entente cordiale

Henri Beley

L'appui immédiat et chaleureux accordé par Johnson à de Gaulle après l'annonce de la non-dévaluation du franc — appui vite suivi de celui de tous les gouvernements occidentaux — démontre assez que nous ne sommes plus en 1914 et que les contradictions entre Etats capitalistes sont aujourd'hui très secondaires par rapport au conflit fondamental qui les oppose, globalement, aux peuples en lutte pour leur libération politique et sociale « Nous devons être étroitement liés, et j'espère que le général de Gaulle comprendra nos problèmes », a déclaré M. H. Fowler, secrétaire américain au Trésor. M. Fowler peut se rassurer, s'il ne l'est déjà : le général de Gaulle est infiniment plus sensible aux problèmes dont il parle qu'à ceux qui préoccupent les travailleurs français.

Ainsi, les mois passent et les choses s'éclaircissent. La légende d'un de Gaulle « menant une politique extérieure de gauche », « nationale », « anti-américaine », s'est totalement effondrée. On peut s'étonner que la faillite de la politique dite de « prestige national » ne soit pas ressentie avec plus de plaisir par des hommes d'Etat comme Johnson, que cette politique n'avait pourtant cessé d'exaspérer. Mais comment la chute possible du franc — la stabilité du franc étant en partie garante de celle du dollar — pourrait-elle leur plaire ? Ils attachent au contraire la plus haute importance à toutes les décisions prises pour sa sauvegarde (surtout si elles obligent la France à rentrer « dans le rang »), telles que la suspension du programme gaulliste d'essais nucléaires.

On peut s'étonner aussi de voir les Américains — qui ne cessent pourtant de protester, au nom du « respect de la libre entreprise », contre toute subvention accordée par un Etat aux entreprises privées locales (avec menace de mesures de rétorsion à l'appui) — se montrer si bienveillants tout à coup devant la suppression par de Gaulle de l'impôt sur les

salaires, qui équivaut pourtant à une subvention non négligeable...

On peut s'étonner enfin que Washington semble se montrer à présent si soucieux de la bonne expansion des entreprises françaises...

C'est que nous ne sommes plus au XIX^e siècle : la lutte que se livrent les squales de tous les pays pour se partager les poissons et se dévorer les uns les autres est aujourd'hui serrée, mais n'est plus impitoyable. La menace qui pèse sur le système capitaliste tout entier est telle en effet qu'une grande prudence s'impose : si un maillon saute, comment le reste de la chaîne tiendra-t-il bon ? L'important est de mettre au point un système conçu de telle manière que les « excès » du jeu de la concurrence soient compensés par une certaine entente cordiale. C'est ce qu'explique fort bien M. Colombo, ministre italien du Trésor : « Grâce à leur collaboration, les banques centrales qui augmentent leurs réserves mettent ces augmentations à la disposition des autres banques centrales qui voient leurs réserves diminuer. Ainsi, la spéculation internationale devient un élément « neutre » par rapport à la conduite des autorités monétaires et ne peut plus leur imposer des décisions. » Autrement dit (car qui fait de la spéculation, sinon ceux qui permettent aux banques d'exister, à commencer par les banquiers eux-mêmes ?), il s'agit de s'entre-dévorer avec mesure et de donner une relative stabilité à un système économique et monétaire fondamentalement instable.

Bien entendu, l'entraide entre squales n'est pas chose aisée. C'est d'ailleurs ce que sous-entend le message récemment adressé par le président Johnson au chancelier Kiesinger : « Nous savons tous les deux qu'il n'est pas facile de concilier la politique intérieure avec les exigences qu'impose la sauvegarde du commerce et du système monétaire mondial, dont dépend l'existence de chacun de nos Etats. » □

Économie

Le nouveau plan de stabilisation

Jacques Malterre

Au moment où nous préparions le dernier numéro de T.S., les décisions du gouvernement n'étaient encore connues que dans leurs grandes lignes. Hélas, les précisions apportées par nos ministres ne font que confirmer nos craintes sur deux points principaux : le pouvoir d'achat et l'emploi des travailleurs.

Pouvoir d'achat réduit

Les mesures fiscales comportent la suppression d'un impôt et le relèvement d'un autre. Désormais les entreprises assujetties à la T.V.A. ne paieront plus l'impôt sur les salaires, celui-ci était égal à 4,25 % des salaires versés par l'entreprise ; il rapportait environ 8 milliards de F. Pour compenser cette perte de recettes l'Etat augmente le taux de la T.V.A. par exemple l'impôt qui frappe les voitures et les appareils ménagers passe de 20 % à 25 %. Pour les biens les plus courants la hausse de l'impôt est de 1 % du prix des produits. Au

total cela doit procurer 10 milliards de recettes. Si les entreprises et les commerçants répercutaient intégralement dans leurs prix les baisses comme les hausses d'impôts, le prélevement sur la bourse des consommateurs serait donc déjà de 2 milliards ; mais il est à craindre qu'ils ne répercutent entièrement que les hausses et ne fassent profiter que partiellement les consommateurs de la suppression de l'impôt sur les salaires.

Par ailleurs les producteurs vont faire supporter à leurs clients les hausses de tarifs publics (électricité et transports par chemins de fer). En définitive il faut s'attendre à une hausse des prix de l'ordre de 1,5 à 2 %. Certaines étiquettes seront changées de 5 %. d'autres ne devraient pas trop bouger, mais en moyenne la hausse sera de 1,5 à 2 %.

Mais il s'agit là d'un supplément de hausses qui viendront s'ajouter à toutes celles qui étaient déjà pré-

vues dans le budget de 1969 (tabac, essence, métro, S.N.C.F., loyers, électricité domestique, etc.), et qui devraient déjà augmenter le coût de la vie de 4 à 4,5 %. Avec le petit supplément promis par M. Couve de Murville on va donc assister à une hausse d'environ 6 %.

Or 6 % c'est l'augmentation que les travailleurs salariés pouvaient attendre en 1969 pour leur salaire. Cela veut dire que pour eux la hausse des prix mangera leurs augmentations et qu'à la fin de l'année, s'ils n'ont pu se défendre, ils n'auront pas amélioré leur situation. Encore heureux si entre temps ils n'ont pas perdu leur emploi.

Le chômage augmente

Le plan gouvernemental va stopper toute augmentation de la consommation pour une grande partie des foyers. En même temps les économies imposées aux entreprises nationalisées et aux services publics sur leurs investissements vont amener une diminution de commandes. On peut espérer en revanche que les firmes qui travaillent pour l'exportation seront en meilleure posture et accroîtront leurs activités mais au total il faut s'attendre à un ralentissement général. Des entreprises vont donc réduire leur personnel, d'autres peuvent fermer leurs portes et le plus grand nombre cesseront toute embauche. Ceci alors que le nombre des travailleurs ne cesse d'augmenter.

Une augmentation du chômage est donc la conséquence la plus certaine du « Plan d'austérité ». Pour employer tous les travailleurs disponibles, il faudrait en France ou une forte réduction de la durée du travail, ce qui est exclu par le patronat ou une très forte croissance de 7 à 8 % dans l'année. Avec une croissance beaucoup plus faible, le chômage risque d'atteindre 200.000 familles de plus et l'armée de réserve des chômeurs pourrait bien compter 700.000 membres à la fin de l'année, si d'ici là la pression populaire n'a pas obligé le pouvoir à changer de politique ou à céder la place.

Mais les C.R.S. recrutent

Grave pour les salariés, les familles, les retraités et les pensionnés, la situation le sera aussi pour la masse des petits paysans. Déjà ceux-ci s'attendaient à une très mauvaise année ; ils vont en plus supporter les hausses de prix sur leurs achats de biens industriels et de produits de consommation sans pouvoir augmenter leurs prix de vente. Leur revenu réel va être amputé de 4 à 6 % en 1969, cela explique sans doute que le Général ait déjà prévu que l'ordre public sera étroitement surveillé dans les campagnes aussi, mais peut-être les jeunes agriculteurs sans avenir seront-ils invités à s'engager dans les C.R.S. pour aller surveiller les ouvriers et les étudiants tandis que ceux-ci seraient appelés à s'engager dans les C.R.S. pour aller surveiller les paysans... □

Journées régionales du P.S.U.

ALSACE : 7-12 Conférence de Presse à Mulhouse. 8-12 Journée d'études à Strasbourg avec J-Marie Vincent.

AQUITAINE : 7-12 Meeting - 20 h 30 à l'Athénée de Bordeaux (rue des 3-Conils) avec Manuel Bridier. 8-12 Journée d'études à Bordeaux.

AUVERGNE : 7-12 Meeting à 20 h 30 à la Salle Poly de Montferrand avec Jean Arthuys, 8-12 Journée d'études.

BOURGOGNE : 7-12 et 8-12 week-end d'études à Quétigny, près de Dijon avec François Gicquel, secrétaire adjoint de la commission nationale d'action locale, municipale et régionale.

BRETAGNE : 7-12 et 8-12 - week-end d'études à Rennes avec Jacques Malterre, Roger Prat, Jean Bars et André Lemeur. 7-12 17 h 30 conférence de presse. 7-12 20 h 30 meeting avec Jacques Malterre et Yves Le Foll.

CENTRE : 7-12 Journée d'études à Fourneaux près d'Orléans, avec Jean-François Pertus. Le soir meeting à Orléans.

FRANCHE-COMTE : 8-12 Journée d'études à Besançon, avec Claude Dubois.

LANGUEDOC : 8-12 Journée d'études à Béziers avec Michel Rocard.

LIMOUSIN : 7-12 Journée d'études à Limoges - 8-12 meeting à Limoges avec Henri Leclerc.

LORRAINE : 7-12 et 8-12 week-end d'études à Metz, avec Georges Gontcharoff, Pierre Belleville et François Borella. 8-12 - 17 h conférence de presse à Metz.

MIDI-PYRENEES : 7-12 et 8-12 week-end d'études à Bruguères près de Toulouse, 8-12, 10 h séance publique.

NORD-PAS-DE-CALAIS : 8-12 meeting à Lille (salle de la Société Industrielle, 110, rue de l'Hôpital-Militaire) avec Christian Guerche et Albert Chiffard.

BASSE-NORMANDIE : 7-12 Journée d'études à Caen, avec Michel Fontès, à 15 h conférence de presse.

HAUTE-NORMANDIE : 7-12 Journée d'études à Rouen. 9-12 conférence de presse à Rouen. 12-12 meeting à Rouen avec Georges Gontcharoff. 13-12 conférence de presse à Evreux. 18-12 conférence de presse au Havre.

PAYS DE LA LOIRE : 7-12 et 8-12 week-end d'études à Angers avec Serge Mallet.

PICARDIE : 7-12 et 8-12 Journée d'études à Amiens, 7-12 à 20 h 30 (salle de l'Hôtel de Ville d'Amiens) meeting avec Robert Chapuis. 8-12, 17 h conférence de presse.

POITOU-CHARENTES : 7-12, 20 h 30 meeting à Poitiers (Maison du Peuple), avec Pierre Ringuet. 8-12 Journée d'études à « La Chaumière » rue des Quatre-Roues à Poitiers.

PROVENCE-COTE D'AZUR : 7-12 et 8-12 week-end d'études. 7-12, 20 h 30 meeting à Aix-en-Provence avec Michel Rocard.

RHONE-ALPES : 6-12, meeting à Lyon avec Michel Rocard. 7-12 et 8-12 week-end d'études à Valence (salle des conférences

Centre Social Protestant, rue Amblard), avec Michel Rocard et Gilles Martinet.

CORSE : 7-12, 10 h meeting à Bastia (salle des Fêtes) avec Marc Heurgon.

REGION PARISIENNE : 8-12 Journée d'études à Sarcelles (salle des Fêtes, rue Pierre-Brossolette), avec Jacques Pietri.

Réunions du Parti

Vendredi 6 décembre - Vendôme - Marc Heurgon.

Mercredi 11 décembre - La Celle-Saint-Cloud - Michel Rocard.

Samedi 14 et dimanche 15 - Colombes - week-end du C.E.I.C. : « La femme dans la cité ». Inscriptions : CHA. 68-15.

Bons de soutien

Les billets suivants gagnent :

- 77.973 Renault R 4 L
- 18.961 Meuble combiné stéréo,
- 32.423 Réfrigérateur,
- 44.578 Magnétophone,
- 44.353 Electrophone,
- 90.151 Bateau pneumatique,
- 33.862 Cireuse,
- 04.969 Electrophone,
- 96.151 Aspirateur,
- 81.497 Poste transistor.

Les billets se terminant par les numéros suivants gagnent :

- 1.242 Rasoir électrique,
- 1.996 Réveil à piles,
- 4.833 Sac de couchage,
- 3.282 Matelas pneumatique,
- 8.236 Lit de camp.
- 5.765 Pèse-personne,
- 1.030 Sèche-cheveux,
- 9.379 Album de disques,
- 5.127 Robot-Marinette,
- 5.863 Chauffe-plat,
- 63 Disque 45 tours ou livre.

Pour que les lots soient envoyés faites parvenir les billets gagnants au plus tard le 15 janvier à « Tribune Socialiste », 54, bd Garibaldi, Paris 15^e.

BULLETIN D'ADHESION AU P.S.U.

Nom

Prénom

Adresse

Profession

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

BULLETIN A RETOURNER AU SIEGE DU P.S.U. :

81, RUE MADEMOISELLE, PARIS-15^e

Sur le vif

L'ordre moral

Depuis des années, sous une fallacieuse apparence d'indépendance et d'objectivité, les stations périphériques, Radio-Luxembourg et Europe n° 1 en tête, poursuivent une patiente campagne d'intoxication. Entre le savon Rexona et la Banque Nationale de Paris, c'est la défense insidieuse de la société du profit et la transformation de citoyens lucides en consommateurs éblouis qui est entreprise. Une certaine liberté de ton a pu faire illusion auprès de ceux qui, las de la morne information officielle, aspiraient à une conception plus originale et plus dynamique de la presse parlée. Mais il suffit d'une crise comme celle de mai pour que les masques tombent.

On sait aujourd'hui, qu'à condition de ne parler ni de morale, ni de politique, ni des gens en place, Maurice Clavel pourrait continuer à s'exprimer librement à Radio-Luxembourg sous le contrôle de deux ou trois censeurs qui cisailent déjà les interventions d'Yvan Audouard, son éventuel successeur.

Sur le front culturel, la situation continue de se détériorer. A Bourges, les choses vont de mal en pis : Gabriel Monnet, pour dire trop verbeusement son fait à la bourgeoisie locale, pourrait être prochainement invité à prendre des vacances sur la Riviera. A Lyon, c'est l'ineffable " Zizi " Pradel, maire indépendant soutenu par les radicaux et les socialistes, qui se fâche contre Maurice Maréchal. Ce saltimbanque, auquel vient d'être confié le nouveau théâtre du 8^e arrondissement, aurait eu le culot d'y présenter des « spectacles appelant à la révolution ». Scandaleux manque de tact et déplorable ingratitude ! Si ces bohémiens continuent à ruer dans les brancards de Malraux, on fera donner Marcelin ! Des C.R.S. sur scène et du plomb dans la tête, voilà pour calmer ces rêveurs. La culture doit rentrer dans le rang : entre Jeanmaire et Bécaud, entre De Funès et Gabin, entre Michel Droit et Raymond Aron ! Pour que l'ordre moral règne. Mais chut ! Les longues oreilles de Marcelin nous écoutent.

Bernard SIZAIRE

Décentralisation

Vivoin (Sarthe) : une définition de la culture populaire

Albert Danjou

Avec son clin d'œil malin, son franc parler du cru, sa façon de rouler les « rrr » ou de tendre une main calleuse, qui ne connaît l'activité du « gars Ganeau » jurerait qu'il est artisan, tonnelier ou paysan. En fait, il est toujours rémunéré comme instituteur. Mais surtout il incarne Vivoin. Et Vivoin, pour une poignée d'artistes, pour pas mal de touristes parisiens, pour les sarthois et leurs frères normands, avec son prieuré du XIII^e, sa place aux tilleuls, son maréchal-ferrant, n'est pourtant pas un village comme les autres.

Là où resplendit aujourd'hui un pur joyau médiéval, sur cette place où en juillet prochain, les musiciens de Jean-François Paillart joueront pour l'habitant, croupissait il n'y a pas si longtemps (cinq ans peut-être) un tas d'ordures. Le Prieuré : c'était somme toute le dépotoir municipal. Aujourd'hui, il ne se passe pas de mois, de semaine, sans que des hommes « ne se rencontrent » à Vivoin. Ganeau dit à qui veut l'entendre : « Pour moi les toiles de maître ou le reste c'est un moyen de faire échanger des hommes que leur tâche quotidienne, trop absorbante,

écarte de la culture. » Il ajoute : « Ici, nous sommes entre gens du peuple ».

Les conditions sont posées. Il est conscient, Ganeau, qu'avant d'accéder à la culture, il faut en prendre le goût — ça n'est pas forcément spontané —, avant de contester, il faut initier les esprits à la critique, dégager les sensibilités de la gangue des idées reçues et de traditions qui enchaînent l'homme à son labeur. Sans doute, a-t-il conscience des défauts de la cuirasse : on sent un peu le paternalisme dans tout ça. Et puis l'œuvre de Vivoin, malgré la M.J.C., les commissions d'adultes, l'association culturelle dans son ensemble, ne tient qu'à un homme : lui. C'est qu'il a des idées, de la personnalité, un grand pouvoir de sympathie, un sens inné du contact et une demi-douzaine de défauts plus attachants encore « le gars Ganeau ». Ce qui l'emporte en lui ? La sincérité, sans nul doute. Alors derrière tout ça, il ajoute un zeste de maquignonnage bon enfant, pour la bonne cause : « Je fais payer les riches pour les pauvres. Les rotariens pour les jeunes ouvriers... » Il serait faux de nier pour autant que Vivoin ne fût



pas aussi l'histoire d'une équipe et d'un couple.

Ganeau anime. Et il faut bien composer avec l'administration, la bourgeoisie. Au demeurant, quand on lui demande si la culture populaire doit être une forme d'expression de la lutte des classes, il avoue ne pas aimer ce langage. Non qu'il en soit forcément éloigné, mais il se refuse à tout ostracisme « pourvu que le peuple domine et que le Prieuré soit sien ».

Sûr que le peuple est chez lui : dix expositions, cinquante veillées au coin du feu (« Je veux redonner à la veillée populaire sa signification ancestrale ») vingt expériences collectives en témoignent.

Ainsi, petit à petit Vivoin s'est installé dans sa gloire naissante. Tous les ans, André Malartre, animateur de la Jeunesse et des Sports, y dirige un stage d'art dramatique. On y a vu l'an dernier un camionneur à barbe hugolienne jouer Shakespeare et se montrer très froissé que le bourgeois puisse le jauger à la façon d'une bête curieuse. Ben voyons, un chauffeur-livreur, dans l'ordre établi, ça doit boire le rouge sur le zinc, mais si ça se mêle d'avoir des humanités, où va-t-on ? Il faut dire que Ganeau est gonflé. Ainsi le mois dernier le préfet lui demande d'organiser sur place une grande évocation pour le cinquantenaire de l'Armistice. En quelques semaines, le Prieuré est devenu un camp retranché, un P.C., une écurie avec de la paille pour les bidasses.

Quatre tonnes de terreau ont permis de réaliser deux tranchées. Rien n'y manquait. Un son et lumière reconstituait les attaques sous la mitraille. L'électricien du village a fait des

prodiges. « Je connais, dit Ganeau, un vieil agriculteur qui a pleuré en écoutant Apollinaire et Blaise Cendrars. Sans l'expo, il n'aurait jamais entendu parler de ces types-là. » On pourrait multiplier les exemples : ainsi Survage, Rouault, les cartoniers d'Aubusson sont-ils désormais des « familiers » de Vivoin.

Au plus fort du mois de mai, on y a assisté à la création de commissions, spontanément, et fait extraordinaire, pour la première fois, en dehors de Ganeau, dont une « de libération professionnelle ».

On peut reprocher toutefois à Vivoin de vivre replié sur le passé. Cette culture populaire, affirmant d'aucuns, s'empoussiérait quelque peu. Ganeau n'est pas d'accord, non qu'il juge l'association culturelle de manière idyllique : « avant d'aller plus loin, il faut accrocher les gens. Et croyez-moi, c'est pas facile ».

Cet athée, qui n'a pas affilié l'association à la FOL parce qu'il juge que l'habit ne fait pas... le laïque, croit honnêtement que le Prieuré, tout bien pesé, a retrouvé sa vocation primitive.

Fleur bleue ? Il l'est un peu, bien sûr. Dans ses cartons, des projets concernant une expo sur les pompiers, puis sur les cheminots. L'Éducation, la culture populaire ? Il s'y prend à deux fois pour tenter l'approche d'une définition : « c'est essayer de donner aux gens ce que notre société leur refuse par ses cloisonnements. c'est éduquer leur sensibilité... »

Il ajoute : « Pas d'argent, hélas, pas de culture ». Banal encore, mais vrai. C'est que le problème actuel du Prieuré est d'ordre financier. Si l'État le prend en charge, s'en est fini de la liberté de l'équipe de Vivoin. Où trouver les cinquante millions AF qui font défaut pour acheter sa restauration ? « Il faut, selon Ganeau, que l'association populaire reste communale tout en étant subventionnée ». Un rêve !

**

Le 14 Juillet prochain, « avec les gars d'ici, on va faire notre révolution, on va prendre la Bastille (alias le Prieuré). » L'histoire ici se revit. Le résultat ? Les gens viennent, et c'est très important. Il y a quelques années, Ganeau a parlé une demi-heure dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, juste avant Marcel Achard. Il a expliqué à des archéologues plutôt conservateurs qu'il ne fallait pas restaurer un monument pour le plaisir de le contempler, mais pour qu'il serve au public. Au peuple.

Il reste qu'il faudra un jour dépasser le cadre trop restreint de la petite ou de la grande Histoire, démontrer aux gens les contradictions du présent, leur faire prendre conscience que l'avenir sera fait de la force de leur action, de leur prise de conscience. Ne le cachons pas : Vivoin peut devenir une expérience statique.

Une étape avec ses limites. Mais sans doute une étape nécessaire. □

Théâtre

Chronique partagée

Claude Glayman

La saison, comme on dit, s'accélère et pour Paris, du moins, les créations pleuvent. Pour nos lecteurs, avant d'en reparler, signalons « Le Diable et le Bon Dieu » de Sartre au T.N.P., le « Cygne Noir » de Walser à la Comédie Moderne, les « Dialogues d'Exilés » de Brecht aux Mathurins et le « Rabelais » qu'un J.-L. Barrault, reprenant du poil de la bête après le coup bas de Malraux, présente sur un ring destiné aux catcheurs (plus qu'un symbole !).

Les hasards de l'actualité et le partage du travail qui préside à la confection des pages culturelles de T.S. m'ont amené à assister cette semaine à la création de la première pièce de A. Wesker « Racines » (1) ; à l'adaptation moderne de « L'Île de la raison » de Marivaux dans une mise en scène de Michel Berto à la M.J.C. de Vincennes (2) ; ainsi qu'à un spectacle d'opéras contemporains à l'Opéra Comique (3) que je n'évoque ici que parce qu'il pose de manière éloquent le problème de la nécessité ou de la vanité de l'art lyrique.

Marivaux le Rouge

On connaît l'argument de « L'Île de la raison », pièce philosophique de Marivaux. Des hommes débarquent dans une île, par rapport aux indigènes leur taille est réduite, la déraison des hommes que nous étions ou sommes explique cette condition de nains. Les indigènes, modèles de vertus, se lanceront dans l'éducation de leurs illustres visiteurs et à force de raison ceux-ci retrouveront une dimension normale, à l'exception du poète et du philosophe... Pièce astucieuse, habile toute imbibée de Swift, mais qui manque de densité par la relative caricature des personnages. Michel Berto en fait cependant une œuvre constamment amusante et vivante. Les indigènes « très chinois » incarnent la vertu de l'indépendance, tandis que nos ci-devant colonisateurs font grise mine dans leur cage. Cette référence à l'anticolonialisme des temps présents était parfaitement fondée et elle permet à la pièce de retrouver un punch, punch que Marivaux lui destinait sans doute sans qu'elle ne l'ait peut-être jamais trouvé sur scène. Je ne suis pourtant pas sûr que le forcing historique ne se retourne pas contre les intentions de l'adaptateur par l'effet d'une sorte de constant parti pris d'en sourire là où une dénonciation plus politique aurait dû percer.

Qu'importe car la troupe est remarquable et l'exécution digne de tous les éloges. La plupart des acteurs dirigés par Christian Dente dans « Je

me souviens de deux lundis » d'A. Miller retrouvent une fois de plus ce sens de l'équipe, de la cohérence, de la vitalité que nous avons déjà amplement loué. Il faut le refaire car l'on reparlera de cette troupe, l'une des premières sur la place de Paris...

Racines ou l'idéologie du fourneau

Des paysans britanniques, pas très loin de la ville, croupissent et vivent dans la misère morale et physique. Survient Beatie Bryant, la fille, qui était partie jeune pour Londres, où elle rencontra un intellectuel socialiste. Forte des leçons qu'elle s' imagine avoir tirées de cette rencontre, Beatie tente de ramener les siens à la vie.

Mais n'est-elle pas encore elle-même soumise à l'aliénation ? Et les siens ont-ils vraiment le désir d'en sortir ? Et le fiancé qui « in fine » ne la rejoindra pas n'est-il pas tout compte fait un salaud ? Seule, pour elle-même, Beatie découvrira le sens d'une vie authentique.

Tout cela sur fond de fourneaux, de bouffe, d'un langage dru et naturaliste aurait pu offrir le beau thème de l'impossibilité de communication entre des êtres et des langages non pas bloqués par un quelconque diktat métaphysique mais tout simplement par les aspérités de la vie quotidienne. Mais Wesker est trop attaché à la présentation de personnages pittoresques, presque picaresques, il est trop sensible à l'écoulement des petites historiettes et des menus incidents pour approfondir la thèse profonde de son œuvre. Certes l'on ne saurait se plaindre du parti avoué pour le réalisme, bien au contraire mais un déséquilibre naît entre cette part de l'œuvre et une sorte de part non-montrée (symbolisée par le fiancé). D'où sans doute ce prosélytisme que Nita Klein qui incarne Beatie n'évite pas : naïveté, idéalisme, la désaliénation est trop exclusivement vécue sur le mode sentimental. On n'échappe pas au malaise de « Racines », malaise que de bons acteurs ne peuvent dépasser et que la mise en scène de E. Tamiz honnêtement abstraite et tout à la fois réaliste ne permet pas de transposer sur un plan plus élaboré. Comme si finalement on éprouvait le sentiment que A. Wesker n'avait pas terminé sa pièce...

A quoi sert l'art lyrique

En première partie le « Vol de nuit » de St Exupéry mis en musique par L. Dallapiccola. La partition qui



date de 1937 est forte et convaincante.

Sur les planches les bureaux d'un aérodrome aux temps héroïques de l'aviation des pionniers, machines à écrire, téléphones, cigarettes, télétypes, bref tout un matériel technique insolite sur cette scène habituée à des drames plus conventionnels. Va-t-on assister à la naissance d'un opéra de notre temps, comme il existe un théâtre qui se cherche de ce côté-là ? Curieusement le recours à l'action et au modernisme des thèmes conduit à un opéra profondément caricaturé et schématique où les caractères sont taillés à la hache malgré la qualité des interprètes (J.-P. Laffage et Collette Herzog notamment). Y a-t-il apport de la transposition musicale ? On n'en voit guère les traces !

En seconde partie des œuvres de Schoenberg « Musique pour un film imaginaire » (mise en scène efficiente de H. Camerlo) et le « Erwartung ». Nous voici plongés en pleine abstraction métaphysique, à l'opposé de « Vol de Nuit ». Inutile de souligner la beauté de la musique de Schoenberg, elle n'est pas ici en question. Mais sortons-nous plus convaincus qu'avec le Dallapiccola ? Vraisemblablement pas, comme si l'impérieuse nécessité de la représentation échappait au commun des auditeurs. Et pourtant n'est-ce pas l'un des bons exemples des efforts récemment accomplis par le théâtre lyrique et n' imagine-t-on pas ce double programme dans le cadre d'une maison de la culture ! Il y a quelque chose de brisé dans le royaume de l'art lyrique ! □

(1) « Racines », d'A. Wesker, au T.O.P., 60 rue de la Belle-Feuille, - 92-Boulogne-Billancourt, Tél. : 408-48-40.

(2) « L'Île de la raison » de Marivaux, au théâtre Daniel Sorano, M.J.C. de Vincennes, 80, avenue de la République, Tél. : 808-59-01.

(3) « Vol de Nuit » de L. Dallapiccola, « Musique pour un film imaginaire » et « Erwartung » d'A. Schoenberg, à l'Opéra Comique.

Décentralisation

● Comédie de Saint-Etienne (créations).

Le Mal court, d'Audibert : mise en scène de Pierre Vial, du vendredi 29 novembre au dimanche 8 décembre.

L'Opéra des Gueux, de John Gay, texte français de Chattie Salaman et Georges Mathieu, mise en scène de Chattie Salaman, musique d'André Ross, du jeudi 27 février au dimanche 16 mars.

Avoir, de Julius Hay, création mondiale, mise en scène de Pierre Vial, du vendredi 8 au dimanche 27 avril.

● A partir du 6 décembre, 30 représentations de : *En passant par la Lorraine*, de Philippe Adrien, par le Centre Dramatique National de Bourges, au Théâtre de Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE. 15-04
Permanent de 14 h. à 24 h.

Lola Montès

Cinéma

L'écran hexagonal

Jean-Paul Fargier

Une voiture décapotable sort de Paris par la porte d'Orléans. Elle fonce sur l'autoroute du Sud. Sur l'écran, une série de « fondus » enchaîne des noms bordés de bleu : Dijon, Lyon, Montélimar, Avignon, Aix. Fondu plus lent : la voiture freine, pile sur la jetée du port de Saint-Tropez.

Nous venons de traverser la France comme seul au cinéma on sait le faire. Car la France vue à travers ses films se résume à Paris et à quelques appendices touristiques comme Mé-gè-è-ve et la Côte (avec deux accents circonflexes). Le reste, « la province », ce sont des noms sans visage lus sur des panneaux minéralogiques. A la rigueur, ce peut être un décor pittoresque ou un paysage évocateur. « Le corniaud » ne retient de Carcassonne que ses remparts et dans « La grande vadrouille » Beaune se réduit à son célèbre hospice. Mais jamais, sauf rares exceptions, la province est un personnage vivant, un lieu où l'on respire, où l'on travaille, où l'on vit tout simplement, un espace temporel ou climatique qui peu à peu vous modifie.

Cette ignorance réductrice et cette connaissance folklorique n'ont rien d'étonnant vu l'origine sociale et géographique de nos cinéastes. Le cinéma est le reflet de la lutte des classes. C'est une image de classe qu'il donne de la France : celle qu'en a la bourgeoisie. La bourgeoisie de Paris.

Si par chance, ou par malheur, le cinéma français se penche sur la province c'est pour découvrir des personnages stéréotypés tels que le paysan rougeaud et près de ses sous ou la pâtissière amoureuse du gendarme. Heureusement, il y a quelques exceptions. Georges Rouquier, dans « Farrebique », saisit admirablement la vie d'une famille de paysans du Rouergue, au fil des quatre saisons. « Goupil Main Rouge » de Becker comporte de nombreuses notations justes sur la tradition campagnarde. Et dans « Toni » de Renoir, la Provence existe, comme Marseille vit dans les films de Pagnol. Mais ces œuvres, toujours très belles, ne nous parlent que de la France d'hier.

Aujourd'hui, il faut citer Demy. De Nantes, de Cherbourg, de Rochefort, nous gardons l'image que nous en a laissée l'auteur du « Sabotier du Val de Loire ». Un dédale de décors repeints de frais où l'on se cherche, où l'on se frôle, où l'on finit par se trouver. La vie s'y déroule hors du temps dans un temps fictif, filmique. C'est une géographie du Rêve, une province rêvée. De Nevers (Hiroshima, mon amour), de Boulogne-sur-



L'ethnographie de l'avenir.

Mer (Muriel), Alain Resnais nous a donné de précises et précieuses images. Et Paul Seban nous a fait entendre « la Musica » d'Evreux. Narbonne frémit dans « Le Père Noël a les yeux bleus » de Jean Eustache. Dans tous ces films, la province vit à mi-chemin du décor fouillé et du lieu-temps autonome. Mais les notations sont justes et contemporaines.

Luc Moullet, lui, n'y va pas par quatre chemins. Il prend comme témoins du scandaleux sous-développement de la province les deux villages des Alpes et des Pyrénées, sans eau, sans électricité et sans route, qu'il filme dans « Terres Noires ». Cas extrêmes mais révélateurs.

Mais pourquoi faut-il que ce soit dans un film québécois, que nous trouvons l'image la plus juste d'une certaine France rurale contemporaine ? « Le Règne du Jour » de Pierre Perrault est une œuvre poétique sur le langage en même temps qu'un extraordinaire document ethnologique sur les Percherons du XX^e siècle. Et c'est un autre canadien, Michel Brault, qui, dans « Les enfants du néant », met à jour le phénomène de prolétariat d'un paysan breton quittant la terre pour entrer chez Citroën, à Rennes. Faut-il donc être étranger, pour décrire la France ?

En admettant que nous ayons oublié la moitié des films justes sur la France réelle, nous sommes bien obligés de constater que notre cinéma est à l'image de la vie économique et politique française : concentrée sur Paris, et que la province est pour lui le royaume des ombres. A quand un « Deux ou trois choses que je sais d'elle » où « elle » ne sera plus la région parisienne mais le Languedoc-Roussillon ou la Bretagne ? □

Livres

Un nouveau paysage social

Christian Guerche

Paru en mai, le livre de Pierre Belleville. « Laminage Continu » a sans doute souffert dans sa diffusion des événements qui secouaient la société française. Le silence qui a entouré cette publication ne semble cependant pas dû seulement à l'actualité. La vérité le livre de Belleville est profondément insolite, par rapport à la production littéraire habituelle. A la fois enquête, essai, et somme de réflexions, il a sans doute dérouté les critiques, qui ne savaient par quel bout le prendre.

Les critiques, mais pas ses lecteurs. Au moins ceux qui sont attachés au destin de la classe ouvrière, et qui découvrent page après page, le paysage social de la classe ouvrière Lorraine, en proie à de multiples et nouvelles difficultés.

On connaissait de Pierre Belleville l'important essai qu'il avait consacré à « Une nouvelle classe ouvrière », dans lequel notre camarade justifiait un certain nombre d'analyses par des monographies précises et à bien des titres exemplaires.

Ici, si l'on peut dire, il s'est encore tenu plus près du terrain. De la somme et du mélange de témoignages, d'informations officielles, journalistiques, etc., naît peu à peu la description précise de la condition ouvrière en Lorraine. A la fois significative pour l'ensemble de la classe ouvrière française, et localisée régionalement.

A aucun moment Belleville ne gonfle le ton, ou ne recourt à quel-

que effet de rhétorique que ce soit. Avec lui, les travailleurs parlent leur langage, comme les préfets ou les membres d'un Conseil d'Administration le leur. Et la rencontre de ces deux langages au détour d'une page prend tout son sens. Deux mondes s'affrontent, qui vivent la même réalité, mais bien différemment.

Touche par touche, sans l'ombre d'un effet, Belleville décrit toutes les formes d'aliénation que nous subissons aujourd'hui.

Par bien des aspects son ouvrage est d'une rare richesse. Notamment lorsqu'il décrit les différentes tentations du patronat pour récupérer la classe ouvrière au travers de l'organisation des loisirs, du logement, des activités culturelles, et bien entendu de la production.

Pages d'autant plus terribles et accusatrices qu'elles se tiennent strictement au niveau des faits. Leur seul rassemblement permet d'en dégager la signification. Par là, Belleville échappe constamment à l'anecdote et atteint l'essentiel.

Livre insolite disions-nous au départ. Oui, dans son propos. Absolument pas dans son écriture, parfaitement directe, et d'une particulière lisibilité.

C'est dire que l'ouvrage de Pierre Belleville nous paraît d'une lecture non seulement recommandable, mais par bien des aspects indispensable.

* Pierre Belleville : « Laminage Continu » — Editions Julliard, 340 p., 20,70 F.

A lire

Tous ces livres sont en vente à la librairie de Tribune Socialiste, 54, bd Garibaldi, Paris-15^e. C.C.P. 58 26-65.

Au cours des prochains numéros nous présenterons à nos lecteurs les récentes publications en matière de théâtre.

Car le nouveau théâtre est souvent plus présent dans les livres que sur scène. De plus les lecteurs de Province qui ne peuvent assister aux représentations « parisiennes », peuvent plus facilement avoir accès aux ouvrages que nous soulignons.

• Pierre Halet : « Little Boy » - Seuil, coll. Théâtre, 3 F.

Le pilote qui a lâché la bombe sur Hiroshima par l'auteur de la « Butte de Satory ».

• Armand Gatti : « La passion du général Franco » - Seuil, coll. T. 3 F. Du grand Gatti. Tant pis pour ceux qui le rejettent !

• Peter Weiss : « Discours sur la genèse et le déroulement de la très longue guerre de libération du Vietnam illustrant la nécessité de la lutte armée des opprimés contre leurs oppresseurs ». Seuil, 270 p.

Le Vietnam par l'auteur de « Marat-Sade », de « L'Instruction » et de « L'Angola ».

• André Benedetto : « Napalm » - P.J. Oswald, 172 p., 12 F.

Sur le même thème, une œuvre violente par l'homme d'Avignon.

• Gérard Chenet : « El Hadj Omar » - P.J. Oswald, 133 p., 12 F.

Une figure historique de l'Afrique au moment de sa colonisation par un intellectuel haïtien.

(S'adresser aux Ed. P.-J. Oswald, 16, rue des Capucines, 14-HONFLEUR.)

• Public : « L'Homme est d'une résistance à toute épreuve », c'est par ces mots que Claude Darget décrit la Vie des Hommes dans le premier numéro de PUBLIC, la nouvelle revue des journalistes de l'O.R.T.F., licenciés pour mauvaise conduite à l'égard du régime au moment des événements de mai.

« L'ennemi de Public n° 1 ... c'est l'indifférence ». L'information dénaturée conduit les hommes au pire régime, à moins que se raidisse la résistance de l'homme face aux épreuves... PUBLIC - 12, rue Chabanais, Paris (2^e) - Abonnement 30 F.

Partis

Les dirigeants du P.C.F. n'aiment pas le P.S.U.

Jean-Marie Vincent

Les dirigeants du P.C.F. n'aiment pas le P.S.U. Cela, nous le savions depuis longtemps, en fait depuis la fondation de notre parti. En effet, la direction du P.C.F., toujours fidèle en cela à des thèses héritées de la période stalinienne, voyait dans les socialistes de gauche non des alliés possibles, mais des adversaires susceptibles de lui disputer son influence prédominante sur les travailleurs. À tel ou tel moment cette hostilité pouvait se nuancer en fonction de la conjoncture. Ainsi la lutte du P.S.U. contre la candidature Defferre aux présidentielles fut accueillie avec bienveillance au 44, de la rue Le Pelletier. Ainsi, lors des conversations entre le P.C.F. et la F.G.D.S., la création d'une commission commune entre le P.S.U. et le P.C.F. fut utilisée, sans grand éclat, il est vrai, pour faire pression sur le partenaire de la F.G.D.S. Mais, en dehors de ces périodes toujours courtes, l'attitude adoptée à l'égard de notre parti était presque toujours agressive. Ne l'a-t-on pas taxé de beaucoup de péchés : « réformisme », « révisionnisme », « modernisme », etc. sans que jamais ses positions aient été examinées de près.

Depuis le mouvement de mai, le ton est devenu encore plus virulent. Dans son rapport devant le Comité central de juillet dernier, Waldeck Rochet n'a pas hésité à déclarer que notre parti ne méritait pas l'étiquette socialiste et qu'il était complice d'un prétendu complot unissant « gauchistes » et gaullistes. Comment s'étonner après cela que pendant des mois, l'hebdomadaire idéologique du P.C.F. « France Nouvelle » ait déversé sur nous des ton-

nes d'injures avec une ardeur digne d'une meilleure cause. En un certain sens, la virulence de ces attaques est un hommage rendu à notre force croissante, mais nous ne pouvons pas ne pas considérer les effets négatifs d'une telle campagne sur la progression politique des travailleurs de ce pays. Les mots « gauchistes » « socialistes » « lutte pour le socialisme » arrivent à n'avoir plus de sens. En même temps, les échanges de points de vue, les confrontations entre militants se déroulent dans la plus grande confusion.

Un des exemples les plus récents de cette logique aberrante est donné par un article de Michel Simon dans « France Nouvelle », où l'auteur explique sans s'appuyer sur aucun document, sur aucun texte que le P.S.U. donne un visage de « gauche » à l'anticommunisme. Si nous comprenons bien ce que parler veut dire, cela signifie que le P.S.U. ne se différencie pas fondamentalement des organisations de droite et de leur anti-communisme viscéral, qu'il est par conséquent un adversaire de classe : accusation fantastique contre un parti qui n'a jamais refusé ni en théorie, ni en pratique (chaque fois qu'il y avait convergence d'objectifs) l'unité d'action avec le P.C.F. et qui, sur le plan international, entretient de bons rapports avec plusieurs partis communistes. Il y a même plus étonnant, dans le même article on « apprend » que les tendances anti-capitalistes deviennent plus fortes dans la S.F.I.O. de Guy Mollet, ce qui réjouira certainement tous ceux qui avaient été frappés par l'absence de la S.F.I.O. du grand mouvement social de mai-juin

et qui n'avaient pas manqué de noter les réserves de Guy Mollet et de ses amis quant à la poursuite du dialogue avec le P.C.F. Encore une fois, ce n'est pas nous qui mettons des préalables politiques ou idéologiques à l'action commune avec les communistes. Il est vrai que nous ne renonçons pas à notre droit de critiquer et que pour nous, l'unité n'est pas l'absolution réciproque des fautes ou la simple addition de résultats électoraux. Nous sommes persuadés en fait que c'est pour nous une obligation politique de ne jamais cacher aux travailleurs et au mouvement socialiste les défauts et les erreurs commises, afin de les corriger et de les éviter à l'avenir. Nous ne réagissons donc pas en fonction de préoccupations de boutique, mais en fonction des intérêts généraux de la lutte pour le socialisme. De ce point de vue, nous ne nous ferons jamais aux polémiques engagées contre nous par le P.C.F., non par répulsion morale, mais parce que le dialogue à l'intérieur du mouvement ouvrier est indispensable même si ses formes sont vives. Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les communistes nous critiquent, mais à partir des positions qui sont réellement les nôtres.

Ce problème n'a d'ailleurs rien d'académique, au moment où le régime et le patronat, à la faveur de la crise monétaire tentent de prendre leur revanche de la grande peur de mai-juin dernier. L'exacerbation de la lutte des classes est évidente, même pour les commentateurs bourgeois, et ce serait prendre une lourde responsabilité que de rendre plus difficile l'unité de combat des travailleurs contre l'offensive du grand capital, soit en maintenant des excommunications sommaires, soit en surestimant la force réelle d'une formation déclinante comme la S.F.I.O. Il ne s'agit pas, bien entendu, de dénier aux membres de la S.F.I.O. de se battre contre le capitalisme, mais de se rendre compte que les forces décisives aujourd'hui, de la lutte des classes se situent à la C.F.D.T. comme à la C.G.T., à l'U.N.E.F., ou SNEsup, à F.O., chez les milliers d'inorganisés qui ont participé acti-

vement au mouvement de mai. Nous disons même, et cela sans aucune forfanterie, que dans les entreprises les militants communistes doivent chercher à la loupe l'animal rare, l'adhérent à la F.G.D.S. alors qu'ils côtoient chaque jour des militants P.S.U., toujours en première ligne dans la lutte contre le patronat. Ce sont toutes ces forces ouvrières, étudiantes, politiques, etc., qu'il s'agit d'unir avec les forces considérables représentées par le P.C.F. pour mettre en échec les plans du régime. Sans doute, nous répondra-t-on du côté communiste que cela n'est pas possible à cause de « l'aventurisme » de beaucoup des leaders « gauchistes » et du danger de « provocation ». A cela, nous répondrons que même si nous admettions ces qualificatifs qui calomnient le mouvement de mai, nous ne voyons pas pourquoi des offres de collaboration venant du P.C.F. ne seraient pas susceptibles de changer rapidement le climat régnant dans l'extrême-gauche et de créer les conditions d'une réflexion plus mûre sur les problèmes de stratégie et de tactique.

Bien évidemment, nous ne sommes pas assez naïfs pour ne pas nous apercevoir que la direction du P.C.F. se raidit ainsi contre le « gauchisme », parce qu'elle craint d'être débordée et confrontée à la nécessité de discuter beaucoup plus largement sa propre orientation. Mais, disons-le franchement, la crainte est mauvaise conseillère. Elle confine à des comportements essentiellement conservateurs et défensifs. Elle facilite le travail d'un Marcellin ou des Comités d'action civique dans les circonstances actuelles. En effet, le manque de solidarité face à la répression peut nuire à tous et le PCF, s'il laisse faire, ne sera pas non plus à l'abri des coups. Dans la situation actuelle de la France, il faut choisir d'être l'enclume ou le marteau. Choisissons plutôt de frapper ensemble plutôt que d'être frappés successivement en ordre dispersé. Le régime gaulliste est ébranlé mais si nous ne faisons pas tout pour l'abattre le plus tôt possible, il portera encore des coups sévères au mouvement ouvrier et socialiste avant de disparaître. □

Mutualité - Mardi 10 Décembre 21 h. - Meeting PSU

LE VRAI COMPLICITÉ

André Barjonet - Marc Heurgon - Jacques Malterre - Michel Rocard